

Bon week-end



Le 5e Salon du livre de l'Estrie
La Tribune parraine le
grand concours littéraire

Le télé-horaire

A la remorque de "E.T." — "V"
pour visiteurs ou...vertige!

La musique



OSS:
Concert
d'adieu
à Brian
Ellard

B 1

Les reportages

Tuktoyaktuk: vivre avec le froid C 4

Les sciences

Thérapie pour les prématurés C 5

Les voyages

Exode commémoré avec faste B 10

La mode

Maillots de tous les styles D 1

Les chroniques

D 4 et D 15

TEMPÉRATURE—

NUAGEUX: 20°C.

DEMAIN: PLUIE

D-8

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS B-1
- CARRIÈRES C-8
- DÉCÈS D-21
- DÉTENTE D-15
- FINANCES C-6
- PETITES ANNONCES D-6
- ROMAN D-20
- SPORTS E-1
- VIVRE EN '83 D-1



NOS ÉPICIERS: voir page A 2

Les Loteries voir page A 2

L'actualité

- L'Estrie au congrès de l'Union des municipalités
- 2 maires démissionnent ... pour les loisirs A 8
- Drummond et Bois-Francs: une pluie de subventions A 7

Les sports

Les Expos explosent

- 16 coups sûrs
- Raines 5 fois sur les buts

E 1

la tribune

samedi — dimanche

73e ANNÉE
No 60

SHERBROOKE, 30 AVRIL 1983

64 PAGES
5 CAHIERS
(SAMEDI 60¢) 40¢
Livraison à domicile \$2.25 par semaine

Ottawa raye les zones désignées

Lumley annonce une vaste refonte des programmes d'aide à l'industrie

par Denis Lessard

OTTAWA (PC) - Le gouvernement fédéral fera disparaître les "zones désignées" à la faveur d'une vaste refonte de ses programmes d'aide à l'industrie annoncée hier par le ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Expansion économique régionale Ed Lumley.

En conférence de presse, vendredi le ministre Lumley a levé le voile sur un réaménagement majeur des initiatives fédérales quant au développement économique des régions qui devrait déboucher sur la disparition des "zones désignées" dont plusieurs se trouvaient au Québec.

Si des régions pauvres se retrouvent avec moins d'aide qu'antérieurement, "ça prouvera que les anciens programmes de l'Expansion économique ont bien fonctionné", a dit M. Lumley.

Pour le ministre Lumley c'est plus entre pays qu'entre régions qu'ont lieu désormais les épreuves de force pour l'obtention des nouvelles usines. Au cours des derniers mois, d'importantes manifestations

ont eu lieu à Asbestos et dans le comté de Mégantic au Québec, organisées par des citoyens désireux d'obtenir ce statut pour leur région.

Le projet fédéral amènera notamment la disparition du Programme d'aide à l'adaptation de la main-d'oeuvre (PAIM), en vertu duquel plusieurs régions du Québec avaient été désignées par le passé. Actuellement seule la région Montmagny L'Islet demeure désignée, celle de Thetford-Mine-Asbestos est en instance de renouvellement tandis que Sept-Îles et Sorel ont vu leurs statut spécial prendre fin à la mi-mars. En tout, ces régions ont reçu presque 12 millions \$ supplémentaires du fédéral de leur désignation l'an dernier.

Si toutes les régions du pays se-

ront désormais éligibles à ce programme l'aide fédérale sera toutefois inversement proportionnelle à leur degré de richesse. Plusieurs types d'initiatives pourront recevoir des subventions remboursables ou non d'Ottawa: les études de faisabilité, la mise au point de produits, l'acquisition de compétences, l'expérimentation, les installations, la modernisation, la mise en marché et les projets de renouvellement. Dans la plupart des cas le fédéral paiera jusqu'à 75 pour cent des investissements requis pour les régions les plus pauvres.

Les critères de classement des régions, en quatre catégories, seront basés sur leur taux de chômage, le revenu moyen de leurs habitants et la richesse des provinces. Pour le ministre Lumley ce programme aura l'avantage d'apporter plus de cohérence aux projets fédéraux en régions et d'empêcher les "poches de sous développement" laissées par les programmes administrés sur une base provinciale.

Quant à l'Office canadien de re-



Tessier approuve

A 6

nouveau industriel, (OCRI) en vertu duquel Valleyfield, Drummondville, Plessisville, Shawinigan et Sherbrooke sont désignées, il poursuivra son mandat comme prévu jusqu'en 1985, a indiqué M. Lumley.



Un groupe d'étudiants français courent en protégeant leur visage pour échapper aux gaz lacrymogènes, lancés par les forces de sécurité, devant le Musée des Invalides à Paris. (Laserphoto AP)

Paris sur un volcan

D 22

la tribune — le métropolitain



M. Lionel Dalpé, éditeur adjoint de La Tribune, et M. Ronald Martel, président et directeur général du Salon du Livre de l'Estrie, regardent avec intérêt l'affiche créée par l'artiste René Cécil qui identifie le deuxième concours littéraire parrainé par La Tribune dans le cadre du Salon du Livre.

(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Salon du livre de l'Estrie La Tribune parraine à nouveau le grand concours littéraire

SHERBROOKE — Pour la deuxième année d'affilée, le quotidien La Tribune parrainera le grand concours littéraire présenté dans le cadre du Salon du Livre de l'Estrie, concours qui, l'an dernier, a permis à 700 étudiants inscrits dans les maisons d'enseignement de la région de mettre en valeur leurs dons littéraires tout en laissant la bride sur le cou à leur imagination.

Le renouvellement de la commande de La Tribune a été rendu public, hier midi, lors d'une conférence de presse tenue au siège social de ce quotidien et à laquelle ont participé, outre le président et directeur général du Salon du Livre de l'Estrie, M. Ronald Martel, le président et éditeur de La Tribune, M. Yvon Dubé, l'éditeur adjoint, M. Lionel Dalpé, et le rédacteur en chef du journal, M. Jean Vigneault.

M. Dalpé qui a souligné le rôle capital joué par le Salon du Livre dans la mise en valeur des talents littéraires qui foisonnent dans la région a révélé que la direction de La Tribune avait été agréablement surprise par la popularité du concours qu'elle a parrainé pour la toute première fois, l'année dernière, et surtout par la qualité des textes soumis par les participants. Il a formulé le vœu qu'un nombre encore plus grand d'étudiants participent au concours qui vient de prendre son essor, que bandes dessinées, poèmes, contes et nouvelles soumis par les participants soient d'une qualité encore plus grande et que le concours suscite l'éclosion de nombreuses vocations littéraires en cette année mondiale des communications.

Un thème commun: la communication exploitée par le biais de la bande dessinée ou du poème pour les participants âgés de 10 ans à 13 ans, du conte pour les participants âgés de 14 ans et 15 ans et de la nouvelle pour les émules de Guy de Maupassant âgés de 16 ans à 18 ans.

Autre modification aussi: les participants pourront inscrire autant d'entrées qu'ils le désireront jusqu'à 17 heures, le 10 juin.

Thème commun

Un thème commun: la communication exploitée par le biais de la bande dessinée ou du poème pour les participants âgés de 10 ans à 13 ans, du conte pour les participants âgés de 14 ans et 15 ans et de la nouvelle pour les émules de Guy de Maupassant âgés de 16 ans à 18 ans.

Règlements amendés

M. Martel qui n'a pas caché sa gratitude envers La Tribune pour sa commande a révélé que les règlements du concours qui, cette année, sera doté d'une bourse globale de 1.200 \$ avaient été amendés de façon à permettre aux jeunes créateurs de bandes dessinées de faire valoir leur talent et à aux étudiants inscrits dans les maisons d'enseignement de langue anglaise d'y participer.

142 écoles fréquentées par des milliers d'étudiants dont l'âge varie entre 10 ans et 18 ans sont touchées par le concours, contre seulement une quarantaine l'année dernière.

De plus, outre l'ouverture du concours aux créateurs de bandes dessinées âgés de 10 ans à 13 ans, la

Peu de contraintes: les participants devront soumettre au moins une planche de bandes dessinées ou, s'ils taquent la muse, au moins cinq poèmes. Les contes ne devront toutefois pas couvrir plus de cinq pages, les nouvelles, plus de huit pages. Toutes les œuvres soumises devront être inédites. Elles devront parvenir avant 17 heures, le 10 juin, à l'adresse suivante:

Concours littéraire La Tribune, 143, rue des Mésanges, St-Elie-d'Orford, JOB 2S0. Chaque envoi devra porter au verso de la dernière page du manuscrit le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'envoyeur.

Les lauréats seront connus lors de la cérémonie qui soulignera l'ouverture officielle du 5e Salon du Livre de l'Estrie qui, cette année, se tiendra à l'aréna Eugène-Lalonde, du 12 au 16 octobre.



Trente-cinq employés féminins du vieux palais de justice ont répondu à l'invitation de Mme Micheline Bolduc de participer à un dîner pour clôturer la semaine des secrétaires... les employés masculins, qui étaient trop gênés pour aller manger avec elles, se sont regroupés à une autre table...

Les gendarmes Claude Monfette et Réjean Roux ont dû changer de parloir au palais de justice même s'ils étaient au beau milieu d'une conversation...

Me Jean-Marie Fortin invite tous les utilisateurs anciens et nouveaux de la garderie Pépino et Capucine à participer au 10e anniversaire de cette œuvre pendant la journée de dimanche au sous-sol de l'église St-Boniface...

Le procureur Claude Mélançon affiche une nouvelle apparence depuis qu'il s'est fait couper les cheveux à la mode Bruno en prévision d'un voyage à Ottawa au cours duquel il plaidera à la Cour suprême...

Guylaine Bourque est ce qu'on appelle une fille qu'il faut prendre avec des pincettes et encore... il ne faut pas pincer n'importe où car du haut de ses cinq pieds et dix, elle peut vous décrocher un rêve... c'est pas long...

Il paraît que Roméo Quintal voudrait effectuer un retour sur la scène publique.



Les collègues de travail de Marc Fontaine n'ont pas objection à écouter ses histoires de pêche. Mais ils préfèrent qu'ils ne fassent pas cuire son poisson dans le four à micro-ondes du Sherbrooke Trust... Il paraît que l'odeur a persisté durant plusieurs heures à la grandeur des bureaux...

Me Michel Dussault a dû recourir à un garagiste pour savoir où était cachée la roue de secours de sa voiture à la suite d'une crevaissure devant la caserne des pompiers...

Me Marc Montplaisir est à la recherche d'une combinaison de pilote de course des années 30 pour aller avec la voiture Bugatti qu'il a commencé à construire avec des amis...

Si Robert Dandurand a parlé plus longtemps qu'Alain Guilbert en présentant la quinzaine de membres du club La Relève à ceux du Club des 24, c'est uniquement parce que les premiers étaient plus nombreux que les seconds...

Roger Bélanger et Pierre Comptois n'ont pas la même définition d'un trou d'un coup... Le premier assure que celui qu'il réalisera sera très "élégant", alors que le second préfère parler de celui qu'il a réussi comme d'un coup "efficace"...

Avec les années, la Ville de Sherbrooke a remarqué que l'arrivée du beau temps coïncide avec celle du "grand ménage"... aussi, elle inaugurerait dès la semaine prochaine son service de cueillettes spéciales de rebuts divers et de matières recyclables...

Il est heureux que Marc Chatelets n'ait qu'un pouce par main... lorsqu'il joue du mar-teau, il ne manque jamais de s'asséner deux, trois ou même quatre coups sur le pouce droit... on va, dans les milieux de l'ébénisterie, jusqu'à le surnommer le gaucher gauche au pouce au beurre noir...

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS
PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

Bingo

"ESCALADE"

\$5000

la tribune

GAGNANTS DES 5 MARATHONS

1er MARATHON — CARTE BLEUE
GAGNANTS DU \$500
Mme Roland Bureau, 808, rue Chapleau, Sherbrooke
Mlle Lyne Desruisseaux, 264, rue York, East Angus
Mme Diane Boivin, R.R. 1, rue Lévis, C.P. 66, Ascot Corner

2e MARATHON — CARTE BLEUE
GAGNANTS DU \$750
Mme Denise Lemay, 427, rue Vincent, Sherbrooke
Mme Grace Carrier, R.R. #1, Stoke

1er MARATHON — CARTE BRUNE
GAGNANTS DU \$750
M. Armand Tremblay, 1154, rue Dorval, App. 3, Sherbrooke
Mme Angèle Beaudoin, 225, rue Bibeau, St-Francois Xavier de Brompton
M. Georges Prévost, 200, rue Clark, Sherbrooke
Mme Micheline Rondeau, 1320, rue Des Lys, Fleurimont

2e MARATHON — CARTE BRUNE
GAGNANTS DU \$1,000
Mme Jacine Tremblay, 215 nord, rue Principale, Windsor
Mme Cécile Pelletier, 344 est, rue Notre-Dame, Victoriaville

MARATHON — CARTE JAUNE
GAGNANTS DU \$2,000
Mme Denise Côté, 305, rue Cesna, Fleurimont
Mme Pauline Roy, 65 sud, rue Principale, Windsor
Mme Françoise Guay, 659 est, rue Gall, Sherbrooke
Mme Denise Cliche, R.R. 2, Rang 11, Rock Forest

mon diocèse

LA FONDATION MGR JEAN-MARIE FORTIER INC.
CAMPAGNE ANNUELLE DE SOUSCRIPTION

le le soutiens

Votre Eglise a besoin de votre appui financier pour maintenir ses œuvres pastorales

En donnant à la Fondation Mgr Jean-Marie Fortier vous soutenez votre Eglise

La Fondation accepte toute contribution sous forme de:

- dons en argent
- chèques postdatés
- prêts sans intérêt
- legs testamentaires
- assurance-vie, etc.

Le Capital souscrit à la Fondation n'est jamais dépensé.

A perpétuité, votre offrande donnera ses fruits annuellement, grâce aux placements dont les intérêts seuls sont versés aux œuvres pastorales de votre Eglise.

Les bénéficiaires de la Fondation sont:

- l'office de la Famille
- l'office d'Education de la Foi
- l'office des Vocations
- l'office de la Pastorale sociale
- l'office pour l'Unité des Chrétiens (oecuménisme)
- l'office de la Pastorale missionnaire
- l'office de la Pastorale d'Ensemble

La Fondation Mgr Jean-Marie Fortier Inc.
130, rue Cathédrale - Sherbrooke, Qué. J1H 5K1
recevra avec gratitude votre offrande

Des reçus aux fins d'impôt seront expédiés pour les dons de 5.00\$ et plus

EN DONNANT A LA FONDATION MGR JEAN-MARIE FORTIER VOUS SOUTENEZ VOTRE EGLISE

NOS EPICIERS

IGA: un encart dans La Tribune
METRO: page D-24
PROVIBEC: page A-11
PROVIGO: pages D-2, D-3
STEINBERG: page A-9

Les Loteries

Provincial
5037943

Inter Loto
562 - 8416 - 88631
640904 - 859486
760006 - 868386

La Quotidienne
8 4 1 9
881562

Mini
701731

6/36
2-8-15-16-31-35
(19)

la tribune Téléphones: Redaction: 569-9184 — Publicité: 569-9201 — Petites annonces: 569-9501 — Tirage: 566-6353

REDACTION
JEAN VIGNEAULT
Directeur en chef
JACQUES LAFONTAINE
Chef éditorialiste-adjoint
SERGE GOSSÉLIN
Directeur de l'information
CHRISTIAN BELLAVANCE
Chef des nouvelles
MICHEL DIONNE
Chef de pupitre
DENIS MESSIER
Directeur des pages sportives

PUBLICITE
FRANCOIS VAILLANCOURT
Directeur de la Publicité
DAWSON BEAULIEU
Chef des ventes locales
PAUL ALLARD
Chef de la Production publicitaire

ATELIER
JACQUES E. LEDUC
Directeur (technologie graphique)
J. JACQUES DELORME
Chef des opérations
ANDRE BELANGER
Chef de la production

TIRAGE (566-6353)
GASTON GAGNE
Directeur au tirage
JACQUES ROY
Chef des ventes au tirage

GERANTS DE DISTRICT
PIERRE BEAULIEU
Magog-Deux-Rives-Rock Forest-Sherbrooke-Nord
CONRAD BERGERON
Sherbrooke-Ouest
YVES BERGERON
Sherbrooke-Nord-Valcourt-Bromptonville
FRANCOIS DUBE
Lac-Mégantic
ANDRE FONTAINE
Sherbrooke-Est-Ouest-Lennoxville

MICHEL LAVOIE
Coaticook — East Angus
GUY MANSEAU
Asbestos-Windsor-Richmond-Weedon
JEAN-MARC PEPIN
Sherbrooke-Est — Fleurimont
GASTON PINARD
Drummondville — Acton Vale
JEAN-LUC PINEAULT
Bois-Francs
JEAN-CHARLES POULIN
Thetford et région

EXPEDITION
MICHEL DOYON
Chef à l'expédition
ANDRE JACQUES
Adjoint à l'expédition

Courrier de deuxième classe: Enregistrement No 1539

Abonnement Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélot et routes motorisées: 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, Etats-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00. "La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Fermeture du Centre culturel?

SHERBROOKE — "L'hypothèse de fermeture du Centre culturel à long terme n'est pas exclue."

Telle est la réponse étonnante que donnait hier le vice-recteur à l'administration de l'Université de Sherbrooke, M. Richard Béland, à une question qui lui était posée afin de connaître la durée de la fermeture du Centre culturel, qui, selon

les projets du conseil d'administration en février dernier, devait fonctionner sur une saison de 9 mois, de façon à réduire ses dépenses. Hier, M. Béland disait que l'Université de Sherbrooke décidera la semaine prochaine de la fermeture

ou non du Centre culturel l'été prochain, selon les recommandations du comité d'étude formulées en février, de sorte que le Centre culturel pourrait fermer ses portes de juin à septembre. Par contre, le vice-recteur révélait que l'Université allait à nouveau se pencher sur l'avenir du Centre culturel à la fin mai et c'est alors que pourrait être envisagée

l'hypothèse de fermeture à plus long terme.

M. Richard Béland s'est limité à dire qu'il reste quelques démarches à faire avant de disposer des renseignements utiles pour réétudier la situation du Centre culturel en mai et que cette étude sera faite à la lumière du budget, dont les détails seront alors connus.

Selon la recommandation du comité d'étude en février dernier, l'Université prévoyait maintenir les ateliers d'animation culturelle, la Galerie d'art, le cinéma et les arts de la scène, à certaines conditions et en fonction de certains objectifs qu'il semble difficile d'atteindre si l'on en juge d'après les paroles du vice-recteur Béland, qui parle de budget et de démarches à compléter avant de rouvrir le dossier.

puis poursuivre le programme de cinéma à condition que les activités s'auto-fincent.

Le directeur du Centre culturel, M. André Lachance, disait hier qu'il n'était pas au courant d'une hypothèse remettant en cause l'existence du Centre culturel.



Richard Béland

La difficulté majeure du Centre culturel, au cours des dernières années, consistait à rentabiliser les arts de la scène, plus particulièrement à rapatrier les spectacles de variété au Centre culturel.

A ce plan, l'Université espérait alléger la situation du Centre culturel en concentrant les activités sur neuf mois, de septembre à juin, puis en prenant les mesures pour limiter à 40.000 \$ le déficit du Centre culturel en 1983-1984, étant entendu que l'équilibre budgétaire devait être atteint en 1984-1985.

En ce qui touche les autres activités du Centre culturel, l'Université devait renouveler les ententes avec la Ville de Sherbrooke pour continuer les ateliers d'animation culturelle, contenir les activités de la Galerie d'art à l'intérieur d'un programme ne dépassant pas les subventions accordées à cette fin.

Les spectacles: une bonne partie de la solution

— Bernard Fabi

SHERBROOKE — "Nous ne sommes pas LA solution, mais nous sommes conscients d'être une bonne partie de cette solution".

C'est ce que répondait hier M. Bernard Fabi, producteur de spectacles, à une question touchant une éventuelle entente entre ce producteur et l'Université de Sherbrooke, à l'effet de ramener les spectacles de variétés au Centre culturel.

land, et lui-même se sont rencontrés au début de la semaine pour discuter de la question des spectacles que M. Fabi pourrait produire à la grande salle du Centre culturel.

"La discussion a été très vague et nous n'en sommes venus à des ententes ni même à des propositions fermes, dit-il, mais nos échanges ont été très intéressants et je

dirais que tous les espoirs sont permis".

Par contre, M. Fabi dit que sa compagnie ne pourrait prendre de décisions sans bien connaître les objectifs précis de l'Université et de la Place d'arts Estrie, afin d'évaluer concrètement les implications d'une décision dans un sens ou dans l'autre. Il ajoute qu'il faut aussi tenir compte d'autres conditions, comme, par exemple, le fait que la Place d'arts Estrie, située au centre-ville, a plus de charme et qu'elle est plus vivante que la salle Maurice-O'Beady, tandis que cette

dernière compte beaucoup plus de facilités que Place d'arts Estrie. M. Fabi ajoute que les liens qu'il a créés avec les lieux et avec les gens de Place d'arts Estrie entrent aussi en ligne de compte dans sa réflexion. Bref, le producteur ne prendrait pas de décision sans évaluer tous les aspects de la question.

"Le reste n'est pas de mes affaires", ajoute M. Fabi, interrogé sur ce qu'il adviendra du Centre culturel si le producteur n'amène pas de l'eau au moulin, mais il croit que "le Centre culturel est là pour demeurer".

M. Fabi révèle que le vice-recteur à l'administration de l'Université de Sherbrooke, M. Richard Bé-

Parc Chauveau Plan d'aménagement approuvé

SHERBROOKE — Les citoyens du secteur du parc Chauveau ont approuvé, cette semaine, le plan d'aménagement de ce parc de voisinage.

Selon le conseiller André Côté du district 12, les quelques 50 citoyens présents à la séance de consultation n'ont pas soulevé d'objection à ce plan, et ont posé des questions d'information.

Cette année, la Ville de Sherbrooke investira 50.000 \$ dans le parc Chauveau pour l'aménager. L'an dernier, la somme avait été de 65.000 \$; mais elle avait été consacrée à l'infrastructure comme le drainage et le déboisement.

Dans les prochaines semaines, le personnel de la ville installera des jeux pour enfants (genre modules de bois ou "big toy", prévu au budget de l'an dernier). Aussi, il complètera les travaux de deux plateaux de jeux, aménagera un petit lieu de rassemblement avec éclairage, un sentier piétonnier et un abreuvoir (près des plateaux).

Le budget prévoyait initialement une somme de 15.000 \$ pour cette année, a indiqué M. Côté. Mais il a revendiqué une somme d'au moins 50.000 \$. Le conseil a accepté finalement, et c'est le seul cas où il y a eu augmentation; l'implication des citoyens du secteur dans un corvée l'an dernier aurait influencé cette décision.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

La Ville de Sherbrooke a investi 65.000 \$ au parc Chauveau l'an dernier, mais surtout dans des travaux d'infrastructure comme le drainage. Cette année, il s'agira de 50.000 \$.

Visite de Lazure

Le ministre apprécie le "taux de bénévolat" chez les fonctionnaires

SHERBROOKE (DF) — Sur 210 policiers à l'emploi de la Sûreté du Québec dans le district de l'Estrie, 197 oeuvrent bénévolement au sein d'un organisme social et il s'agit là de la meilleure façon, pour des fonctionnaires, d'obtenir une approche facile avec les gens, a révélé le ministre délégué aux relations avec les citoyens, M. Denis Lazure, à l'issue d'une

férents bureaux de ministères en province depuis quelques semaines. Tantôt il s'agit d'un fonctionnaire qui se présente comme client et tantôt, c'est le ministre en personne qui se présente sur place.

Lors de la visite du ministre à la CSST de Sherbrooke, un peu avant l'heure du dîner, il n'y avait pas de clientèle. Le ministre n'a rien noté de négatif à propos de cette rencontre.

Accompagné de son sous-ministre M. Richard Dufour et du député de St-François, M. Réal Rancourt, le ministre Rancourt a rencontré les représentants d'une douzaine d'organismes sociaux en avant-midi. Une vingtaine d'organismes avaient été invités.

Puis, en après-midi, après une courte visite au centre de détention de la rue Winter, le ministre a rencontré les directeurs régionaux de ministères et d'organismes gouvernementaux.

Cette visite et ces discussions du ministre délégué aux relations avec les citoyens vise principalement à "réhumaniser" les relations entre les ministères et les citoyens.

Le ministre, quand il se présente dans une région comme il le fait depuis quelques semaines, rencontre les représentants de la population, puis les représentants du gouvernement.

Le nouveau ministre de M. Lazure, composé d'une secrétaire et d'une douzaine de fonctionnaires, sont de actuellement le poulx de la population

et des fonctionnaires afin d'améliorer les services du gouvernement.

Déjà, certaines mesures ont été prévues, notamment une évaluation annuelle de chaque fonctionnaire quant à ses relations avec le public.



Denis Lazure

rencontre à Sherbrooke avec les directeurs régionaux des ministères et organismes gouvernementaux où le commandant de la SQ, M. Michel Lavallée était également présent.

Le ministre a qualifié de remarquable ce taux de bénévolat chez des fonctionnaires et de "très habile" l'approche de Lavallée auprès de ses policiers.

Un peu plus tôt dans la journée, vers l'heure du midi, le ministre avait effectué une visite surprise dans les locaux de la Commission de santé et sécurité au travail (CSST), une visite qui s'inscrit dans un programme mis de l'avant pour vérifier l'accueil, l'aménagement des locaux, la lenteur administrative, etc. Ces visites s'effectuent dans dif-

93
QUEST.
KING
CENTRE-VILLE

569-3675
Consultez notre circulaire.

93 QUEST.
KING
Centre-ville

**Les dépôts garantis:
des placements à termes variés,
capital et intérêts garantis.**

- Chicoutimi** (418) 549-5746
1-800-463-9657
Place du Royaume
- Laval** (514) 668-5223
1-800-361-3803
Place Val des Arbres
- Montréal** (514) 286-3225
1-800-361-6840, poste 3225
Complexe Desjardins
- Québec** (418) 653-6811
1-800-463-4792
Place Belle Cour
Sainte-Foy
- Sherbrooke** (819) 566-5667
1-800-567-6920
Place Jacques-Cartier

Recherchez-vous un mode d'épargne qui vous garantit capital et intérêts? Les Dépôts garantis de la Fiducie du Québec sont peut-être une réponse à vos besoins.

C'est une forme de placement très sécuritaire, le capital et le taux d'intérêt étant garantis de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance. Vous pouvez choisir la durée du dépôt et la fréquence des versements d'intérêt. Il n'y a aucuns frais.

11³/₄ %

5 ans
Intérêts payés annuellement
Dépôt initial minimum 1 000 \$
Dépôts subséquents 500 \$

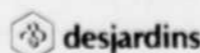
Renseignez-vous davantage en communiquant avec un de nos conseillers. Et rappelez-vous que la Fiducie du Québec peut aussi vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.



Fiducie
du Québec

Le rendement, c'est important;
le service l'est tout autant.

Taux sujets à changement.
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.



M. LEONARD GRAVEL
E.A.A.A.C.I.

désire aviser la population que son bureau d'évaluation d'immeubles est maintenant situé au:

**76, 12e Avenue sud, Sherbrooke
J1G 2V4**

**Nouveau numéro de téléphone
821-2454**

NOTAIRES

Me Gaétan Bellefeuille et Me René Cyr,
cessionnaires du greffe de Me J. Adélar
Ouellet, sont heureux de vous annoncer
que leur étude notariale sera dorénavant
située au **165, Wellington nord, suite 100,
Sherbrooke, 563-1151.**

BUREAU D'AIDE JURIDIQUE DE SHERBROOKE

Avant d'intégrer l'étude de LEBLOND, WELDON & COUTURE à la division criminelle de l'Aide juridique, Me Weldon avait siégé pendant la dernière année comme régisseur à la Régie du Logement pour la région de Sherbrooke.

Diplômé des universités McGill et Laval, Me Weldon a obtenu sa licence en droit de l'Université de Sherbrooke en 1975. Il a commencé la pratique du droit au Service juridique communautaire de Pointe St-Charles et par la suite, il a travaillé dans les domaines du droit criminel et de l'immigration à son bureau à Montréal en pratique privée.

On peut rejoindre Me Weldon au bureau de:

LEBLOND, WELDON & COUTURE,
234 rue Dufferin, suite 310
Sherbrooke, Qué. J1H 4M2
Tél.: 563-4721

POUR LES ENFANTS
DE 6 A 10 ANS

La Tribune publiera les histoires de

"MES AMIS, MON JARDIN"

à compter du lundi, 2 mai et tous les
lundis pendant 19 semaines.

Les dessins et les histoires de ces contes
plairont énormément aux enfants.

La vie dans les Cantons



Optimistes de St-François

C'est lors d'une soirée spéciale d'intronisation tenue dernièrement que le club Optimiste de St-François était officiellement lancé. A cette occasion, M. Robert Dowling, intronisateur officiel de "Optimiste International" s'est rendu dans la municipalité de St-François afin d'animer cette soirée. Le club Optimiste de St-François compte présentement 38 membres. Dans l'ordre habituel, M. Guy Robert, président du club Optimiste de St-François, M. Roméo Boulanger, président du club Optimiste de Fleurimont, M. Michel Dupont, lieutenant-gouverneur du district 11 et finalement M. Robert Dowling.



Marche des 10 sous

Dans l'ordre habituel, M. Bernard Racette, Pionnier de la compagnie de télécommunication Bell du Canada, M. Vince Messervey, directeur exécutif de la Marche des 10 sous au niveau provincial, Mme Claudette O'Malley, présidente de la campagne, chapitre de Sherbrooke et M. Paul Richard, vice-président de la Marche des 10 sous au niveau provincial. Cette photo a été prise dans le cadre du lancement de la campagne de la Marche des 10 sous.



Ordre des Ingénieurs

L'Ordre des Ingénieurs du Québec a reçu quelques membres de direction de l'Institut canadien des ingénieurs. Dans l'ordre habituel, M. Gérard Ballivy, président de l'O.I.Q., section régionale des Cantons de l'Est; M. Rémi Dusseault, vice-président de l'I.C.I., section Québec; M. Andrew Wilson, président de l'I.C.I. et M. Anthony Parfitt, président de la Société canadienne de génie mécanique.

Super liquidation de meubles et accessoires électriques se terminant aujourd'hui à 5h p.m. A l'immense grange blanche

Meubles J.A.P. Inc.
Chemin Compton
(819) 835-5607

la tribune — le métropolitain

L'embauche d'étudiants

La Ville fera preuve de plus de vigilance

SHERBROOKE (GF) — Le conseil de Ville a récemment demandé aux responsables de l'embauche d'étudiants d'être encore davantage vigilants cette année dans l'application de la politique voulant que l'on réserve prioritairement les emplois aux étudiants dont le domicile principal est situé à Sherbrooke.

En effet, le sujet aurait été discuté dernièrement lors d'un atelier de travail, ce qui a été confirmé par le directeur général, M. Roch Létourneau.

Depuis plusieurs années, la Ville de Sherbrooke a une politique d'embauche qui veut favoriser les étudiants sherbrookoïses.

Cette année, des membres du

conseil ont dit croire que cette politique n'était pas appliquée dans toute sa rigueur et ont demandé "un effort supplémentaire" en ce sens.

Selon les informations, il semblerait que le sujet ne fasse pas unanimité au conseil. Certains auraient évoqué les droits de l'Homme et disaient craindre qu'il pourrait y avoir discrimination. Mais la grande majorité dont le maire ne serait pas de cet avis.

À Tombouctou...

Comme l'explique M. Létourneau et M. Jean-Yves Laflamme, il est tout à fait normal, et la plupart des municipalités agissent ainsi, que les taxes des Sherbrookoïses profitent prioritairement aux Sherbrookoïses.

C'est dans cet esprit que l'on accorde la priorité aux étudiants dont le domicile principal est situé à Sherbrooke.

Interrogé à savoir ce qui détermine le domicile principal, M. Létourneau explique qu'il s'agit du domicile des parents, ou du domicile qu'habite principalement l'étudiant. Ainsi, un étudiant dont les parents vivent à Tombouctou mais qui habite un logement ou un appartement à Sherbrooke et y paie des taxes, est considéré comme un Sherbrookoïse.

A la Ville, on explique qu'à compétence égale, on emploiera un Sherbrookoïse mais si un étudiant de l'extérieur demande un emploi que ne peut remplir aucun Sherbrookoïse, il va sans dire qu'il pourra occuper ce poste.



Roch Létourneau

La Semaine de la Chambre: "Notre force, c'est la vôtre"

SHERBROOKE — C'est sous le thème "Notre force, c'est la vôtre" que se déroulera, du 2 mai au 6 mai, la Semaine de la Chambre, un événement mettant en relief la Chambre de commerce de Sherbrooke qui fêtera le 28 septembre ses 94 ans.

Le lancement de la Semaine aura lieu lundi en présence du président de la Chambre de commerce de la province de Québec, M. Charles Langlois. Un sondage sur les heures d'ouverture des commerces sera rendu public.

La journée de mardi se déroulera autour du thème de la bureautique. C'est pourquoi la Chambre a organisé, à compter de 19h00, un atelier d'information qui cherchera à démystifier l'informatique, à étudier ses implications et à déterminer ce qu'il faut savoir avant de procéder à l'achat d'un ordinateur. Un porte-parole de la compagnie montréalaise Idéonic Inc., M. Marcel Huard, agira à titre de conférencier invité.

Atelier de gestion

Si le matin du mercredi sera consacré au recrutement de nouveaux

membres, un atelier de gestion présenté par la Banque fédérale de développement (BFD) occupera les participants de 8h30 à 16h30. Portant sur l'analyse financière, l'atelier permettra aux gens de savoir comment déterminer un objectif de profit, comment l'atteindre et comment dresser un programme de maximisation des profits.

La journée de jeudi est consacrée au thème "Industrie et rencontre

amicale". Ce jour-là, les membres se voient proposer deux activités: visite industrielle de La Tribune, à compter de 15h45, puis un rassemblement-cocktail au Pavillon Armand Nadeau, dès 17h00.

Enfin, la journée de vendredi marque la clôture de la Semaine de la Chambre. L'activité de la journée est une soirée sociale au cours de laquelle seront distribués divers prix.

Lefebvre à l'hôpital

SHERBROOKE — Le magistrat Yvon Roberge de la Cour des sessions de la paix a recommandé que Luc Lefebvre, qui est inculpé d'avoir tenté de tuer sa mère à coups de couteau le 28 mars, soit détenu au centre hospitalier de Sherbrooke où il pourra recevoir des soins appropriés en attendant son enquête préliminaire.

Cet individu, âgé de 18 ans, de Sherbrooke, avait opté pour un procès devant jury lors de sa comparution hier après un stage de 30 jours d'observation.

Le défenseur Jean Charest avait déposé une lettre d'un psychiatre

légiste à l'effet que son client est apte à être jugé mais avait encore besoin de traitements.

Le procureur Danielle Côté s'est objectée à la remise en liberté provisoire du prévenu.

Lefebvre retournera donc au centre hospitalier d'ici à son enquête fixée au 17 mai.

On se rappellera que Mme Lefebvre avait été atteinte de plusieurs coups de couteau qui lui ont causé la perte d'un oeil, la paralysie à des doigts ainsi que plusieurs coupures.

Elle a été frappée avec trois couteaux de cuisine, dont une lame s'est brisée et une autre a croché.

Michaud: procès reporté

SHERBROOKE — Le procès de Daniel Michaud a dû être reporté parce que ce dernier avait été incapable de se lever à la vieille prison commune parce qu'il avait la colonne vertébrale "barrée".

Le défenseur Marc Montplaisir avait expliqué au juge Yvon Roberge de la Cour des sessions de la paix qu'il attend un rapport du médecin de son client.

La cause de Michaud, âgé de 32

ans, de Sherbrooke, a été remise au 26 mai.

Ce délai permettra à l'accusé de régler une autre cause dans le district de Bedford et de poursuivre ses démarches pour être admis au centre Le portage.

Michaud est inculpé de séquestration, vol à main armée d'une voiture et utilisation d'une arme à feu le 2 février à Magog ainsi que cambriolage, effraction et vol d'auto.



Couvre-planchers Armstrong La Grande éclosion d'aubaines Solarian!

Du 25 avril au 21 mai, économisez jusqu'à 6\$ le m²

Hâtez-vous de profiter de la Grande éclosion d'aubaines chez votre détaillant Armstrong. Jamais autant de couvre-planchers n'ont été offerts à si bas prix. Armstrong fait entrer le soleil dans votre maison en éclairant des magnifiques couleurs et motifs des couvre-planchers sans cirage Solarian.

Vous pouvez économiser 6\$ le m² sur le Solarian Supreme, 5\$ le m² sur le Designer Solarian et le Designer Solarian II, 4\$ le m² sur le Premier Sundial Solarian et le Studio Solarian.

Plus de 95 couleurs et motifs en solde!...

...À des prix plus attirants que jamais! Et tous les Solarian sont recouverts d'une surface Mirabond[®] sans cirage qui leur conserve un aspect neuf plus longtemps que les couvre-planchers ordinaires de vinyle sans cirage. Ce printemps laissez le soleil entrer pour de bon dans votre maison. Installez-y l'éclat permanent d'un couvre-plancher Solarian.

Hâtez-vous d'en profiter, la Grande éclosion d'aubaines ne dure que le temps des fleurs!

* Ces rabais sont ceux suggérés par le fabricant. Ils peuvent varier d'un détaillant à l'autre et être supérieurs à ceux mentionnés.
† Marque de commerce de Armstrong World Industries Inc.
Usager inscrit: Les Industries Mondiales Armstrong Canada Ltée



Une prime tout en fleurs!

(Pour obtenir tous les détails de cette offre, présentez ce coupon à l'un des détaillants participants.)

Recevez, sans frais supplémentaires, un bouquet de roses en tissu dans un magnifique vase en plaqué argent (valeur approximative de 40\$) à l'achat d'au moins 15 m² de Solarian Supreme, Designer Solarian ou Designer Solarian II. Ou encore, procurez-vous cet ensemble pour seulement 19,95\$.

(EN LETTRES MOULÉES S.V.P.)

Nom: _____
Adresse: _____ App. # _____
Ville: _____
Prov: _____ Code postal: _____

Le timbre-poste doit être oblitéré avant minuit le 27 juin 1983.
* Boutique du couvre-plancher Armstrong.

Je remplis les conditions me permettant de recevoir votre prime. Ci-joint, le reçu de mon achat (effectué entre le 25 avril et le 21 mai) d'au moins 15 m² de l'un des couvre-planchers Solarian ci-haut mentionnés.

Je désire me procurer un vase de roses au prix de 19,95\$ (plus taxe s'il y a lieu).

chèque mandat postal
 Visa MasterCard

Date d'expiration: _____
N° du compte: _____
Signature: _____
Numéro de motif du couvre-plancher Solarian: _____

Retournez à: L'offre des roses soyeuses d'Armstrong
65 Martin Ross Avenue - Unit 11
Downsview, Ontario M3J 2L6
Allouez 4 à 6 semaines pour la livraison. Code

Armstrong
Qu'il fait bon dans votre maison

Passez sans tarder chez l'un de ces détaillants participants.

SHERBROOKE Centre de Tapis Couture 820 Wellington sud	WINDSOR Centre du Tapis Windsor Inc. 60 rue St-Georges Windsor	FLEURIMONT Tapis V.N. 1495 King est	DISRAELI Toupin et Vaillancourt Inc. 310 rue Laurier	MAGOG Installation de Tapis Magog 10 Principale ouest	ROCK FOREST Tapis Sherbrooke Acton 5112 boul. Bourque
--	---	--	---	--	--

La vie dans les Cantons



Soirée des bénévoles

Normand et Diane Caron ont reçu chacun un certificat ainsi qu'une plaque-souvenir pour leur implication comme bénévoles à Fleurimont. La cérémonie s'est déroulée en présence de M. Guy Lafontaine (à gauche) lors de la Soirée des bénévoles de l'année à Fleurimont.



Plaque Terry Fox

Dans le cadre de la journée d'athlétisme pour les personnes handicapées, la plaque Terry Fox a été remise dernièrement à l'athlète de la journée. Dans l'ordre habituel, on reconnaît Mme Jeannine Lafrènière, directrice régionale de l'ARLPHE, M. Jean Choquette, athlète de la journée, Mlle Madeleine Couture, responsable de l'Ordre de Malte à Sherbrooke, Mlle Colette Jean, responsable du côté technique et M. Marc Lepage, secrétaire de l'Ordre de Malte. La prochaine journée d'athlétisme pour les personnes handicapées de la région 05 sera tenue à Sherbrooke le 6 août.



Pour Maryse Perreault

Une soirée en l'honneur de Maryse Perreault était dernièrement tenue dans une brasserie sherbrookoise. A cette occasion, la patineuse de vitesse a reçu quelques trophées pour souligner ses récentes performances. Dans l'ordre habituel, M. Pierre Cyr, directeur régional de l'Entraide Sportive, Maryse Perreault, M. Gilles Veronneau, représentant de la compagnie O'Keefe, M. Gilbert Perreault, propriétaire de la Brasserie Bonne Broue et finalement M. Denis Gendron, secrétaire de l'Entraide Sportive de Sherbrooke.



Financement du PQ

M. Raynald Fréchette, ministre délégué au Travail et député de Sherbrooke à l'Assemblée Nationale, Mme Louise Harel, député de Maisonneuve, M. Roger LeClerc, président du comté de Sherbrooke et M. Guy Boutin, président régional ont assisté au lancement de la campagne de financement du Parti Québécois de Sherbrooke.

L'Union des municipalités du Québec... en congrès

□ La place des municipalités régionales de comté

Vive inquiétude des édiles municipaux



Roger Gingues



Roger Couture



Roch Fréchette



Robert Pouliot

par Léon Dion, envoyé spécial de La Tribune

QUEBEC - Le congrès '83 de l'Union des municipalités du Québec aura été l'occasion pour des édiles municipaux de la région d'exprimer de vives inquiétudes quant à la place future des MRC.

Evidemment les opinions varient. Mais parmi les personnes interrogées, il est bien rare qu'on veuille confier, à la limite, autre chose que l'aménagement aux municipalités régionales de comté.

Disparition

Plus carrément, certains souhaitent leur disparition. Le conseiller Roger Gingues, de Sherbrooke, considère que les MRC "n'ont pas d'avenir". Son collègue Gérard Déziel partage son avis; selon ce dernier, l'ensemble des autres participants à un des quatre ateliers d'ici étaient aussi de cet avis.

La cote de popularité des MRC ne semblait pas élevée au congrès. Comme indice, on peut souligner que le conférencier Pierre Lortie a obtenu des applaudissements lorsqu'il s'en est pris à l'hypothèse d'un rôle accru pour les MRC.

M. Roger Couture, maire d'East Angus, est prêt à confier le rôle de table de concertation à la MRC. Mais pour les services concrets que les municipalités voudraient partager, il préconise les ententes intermunicipales. Cela laisse la possibilité de "l'opting out" pour les municipalités qui ne veulent pas embarquer.

Le maire d'Asbestos, M. Roch Fréchette, vit justement une expérience du genre. La MRC dont Asbestos est membre a décidé de se

lancer dans le domaine du loisir. La proposition avait été adoptée à 7 contre 4. Mais cela engage finalement Asbestos contre sa volonté. M. Fréchette ne comprend pas pourquoi des gens, si réticents au départ vis-à-vis l'idée même d'une MRC, décident tout à coup de se lancer dans des champs nullement imposés par la loi.

Le maire Robert Pouliot, d'Ascot, estime qu'il est important d'abord de ne pas brûler d'étape. La loi a confié aux MRC la question du schéma d'aménagement, et cela représente beaucoup de pain sur la planche. M. Pouliot, selon ses informations, ne croit pas que Québec ait vraiment l'intention de faire des MRC des gouvernements régionaux.

Par ailleurs jusqu'à hier, le congrès n'aura pas apporté plus de clarté sur les intentions réelles du gouvernement.

Le ministre Jacques Léonard a parlé aux congressistes jeudi soir, mais il a surtout réussi à en indisposer plusieurs avec ses remarques sur l'indépendance.

M. Léonard avait mentionné qu'une décentralisation "comme les Québécois la souhaiteraient, avec une nouvelle ventilation des ressources, passe nécessairement par la souveraineté de l'Etat. Sinon, c'est du gruyère et un pari impossible. Il serait utopique de songer, par exemple, à un retour éventuel de la taxe de vente aux goussets municipaux sans ce grand choix".

Après ces remarques, des édiles municipaux se sont demandé pourquoi le gouvernement avait entamé le processus de décentralisation avec les MRC s'il ne peut pas le mener à terme, a souligné le maire André Lupien de Richmond.

D'autres ont surtout vu dans les propos de M. Léonard une façon de

reaffirmer la volonté du gouvernement du Parti québécois de faire la prochaine élection sur le thème de l'indépendance.

Mais ils soulignent que le minist-

tre n'a pas à demander aux édiles municipaux d'aider le PQ à faire l'indépendance. Ces derniers n'ont pas à se mêler de politique aux autres paliers.

Limiter les responsabilités

— Pierre Lortie

QUEBEC - Le modèle des corporations de développement économique, qui tient lieu de commissariat industriel, est "de loin supérieur à un service municipal", a déclaré hier M. Pierre Lortie, président de la Bourse de Montréal, au congrès de l'Union des municipalités du Québec.

Du même souffle, M. Lortie s'est cependant insurgé contre tout projet de confier le développement économique aux MRC.

"Une proposition circule dans certains milieux qui viserait à confier aux MRC la responsabilité du développement économique régional. Une telle proposition procède selon moi d'une conception erronée du processus de développement économique. Premièrement, le développement se fera au sein des milieux d'affaires et pas ailleurs. Ce n'est donc pas en modifiant la distribution des responsabilités dans les structures gouvernementales qu'on changera cette réalité. Deuxièmement, dans la mesure où les conseils de villes sont plus près "de la rue Principale" que ne peuvent l'être les structures supra-municipales, la responsabilité devrait reposer au niveau municipal et non à la MRC".

Ces propos et d'autres ont certainement plu au conseil municipal de Sherbrooke qui a pris la décision de

confier la gestion du commissariat industriel à une corporation autonome (certaines démarches légales restent à compléter). Plusieurs membres du conseil, dont le maire Jean Paul Pelletier, ont participé au "standing ovation" qui a été accordé à M. Lortie.

Le président de la Bourse s'en est pris aussi à la "vision un peu folklorique" qui attribue une grande importance, comme stratégie de développement, à l'implantation d'établissements importés de l'extérieur de la région.

Selon lui, ce type de stratégie est voué à l'échec. "Les investissements des grandes entreprises sont dirigés essentiellement vers les régions où il y a déjà de l'action, celles qui sont déjà en croissance rapide à cause du dynamisme de leurs entrepreneurs locaux. En somme, elles suivent le développement. Les investisseurs sont rarement intéressés à installer une usine dans une région stagnante ou en déclin".

D'autres propos de M. Lortie sur les MRC lui ont valu des applaudissements. "...Il y a lieu d'envisager avec une certaine appréhension l'arrivée des MRC et les suggestions de plus en plus insistantes pour qu'elles acquièrent de nouvelles responsabilités".

Le congrès... en bref

QUEBEC - Pour certains maires et conseillers de la région, il s'agit de leur premier congrès au sein de l'Union des municipalités du Québec. La MRC de Sherbrooke ayant adhéré à l'UMQ, des municipalités comme Ascot et Rock-Forest qui appartenaient auparavant à l'Union des conseils de comté ont changé de camp.

M. Robert Pouliot, d'Ascot, a semblé apprécier cette première expérience et la façon dont se sont déroulés les ateliers hier. Essentiellement les participants (répartis en groupes de moins de 10) ont eu à répondre à des questionnaires sur la décentralisation et le partage des pouvoirs. L'UMQ en fera le résumé.

L'ex-maire Jacques O'Bready, et aussi ex-président de l'UMQ, assistait au congrès hier. Mais il était présent cette fois à titre de membre associé, puisqu'il s'est spécialisé comme avocat dans le droit municipal. Me Louis-René Scott, maintenant chef de cabinet du chef intérimaire du Parti libéral du Québec, a été aperçu au Hilton où se tient le congrès.

Le maire Jean Paul Pelletier de Sherbrooke pilote la délégation de la Ville Reine des Cantons de l'Est. Dix des treize membres du conseil ont participé hier aux délibérations.

De nombreux autres maires de la région sont également présents, dont MM. Antonio Lacasse, de Magog, André Lupien, de Richmond, Richard Gingras, de St-Elie d'Orford, Egide Marcoux, de Deauville, Cecil Dougherty, de Lennoxville, Marcel Noël, de Windsor, Roch Fréchette, d'Asbestos, Camille Rouillard, de Valcourt. Evidemment de nombreux conseillers les accompagnent.

Le maire de Richmond a profité de son séjour à Québec, hier, pour aller défendre, en après-midi, certains des dossiers de la municipalité auprès des interlocuteurs concernés au gouvernement.

Le congrès a débuté jeudi soir avec l'allocation d'ouverture du ministre Jacques Léonard et se terminera ce soir après la plénière.

NOUVELLE ADMINISTRATION!

GARAGE DION

20 ans d'expérience

Débosselage — Peinture — Jet de sable (sandblast) — Antirouille à l'huile

Travail garanti à prix compétitifs.

594, Rte 143, Chemin Brompton 846-4474

89998

Concessionnaire pour l'Estrie

Subvention fédérale de \$3,000.00, si vous mettez votre super maison en chantier avant le 20 mai 1983.

Viceroy

Quand vous achetez la super maison Viceroy, vous achetez:

- L'excellence de conception et une impression d'espace.
- Les meilleures fenêtres en Amérique, fabriquées en séquoia de Californie (thermos Tripleverre, garantie 6 ans, perte de chaleur seulement 33%).
- Tous les bois de première qualité, séchés au four.
- Parements extérieurs en cèdre rouge de l'Ouest.
- Murs extérieurs en 2x6 pour recevoir l'isolation R-20.
- Pour les toits cathédraux, poutres en treillis d'acier de 19" pour recevoir 12" d'isolation R-40.
- Portes coulissantes en acajou à vitres triples.

Visitez notre maison modèle au **DOMAINE CAP LOO** Clark Hill (en haut) Waterloo

Ouvert les samedis et les dimanches de 13 à 17h ou sur rendez-vous.

JULES LÉGARE et Les Entreprises CAP LOO Concessionnaires pour l'Estrie

Egalement au DOMAINE CAP LOO

- Magnifiques terrains de 33 à 55,000 pi.ca., avec une spectaculaire vue sur les Montagnes de l'Estrie, à seulement 20* LE P.I.C.A.R. et TAXES à 50* du 100\$ d'évaluation.
- Faites votre choix MAINTENANT avec les gens de bon goût qui achètent au DOMAINE CAP LOO.

WATERLOO — 539-3429

la tribune — le régional

Disparition des zones désignées: Tessier approuve la formule d'aide à l'industrie

par Marcel Colbert

SHERBROOKE — Applaudissant à la décision du ministre Ed Lumley, le député du comté de Mégantic-Compton-Stanstead, M. Claude Tessier, estime que la nouvelle formule d'aide à l'industrie sera supérieure à la désignation de zones.

"Le nouveau programme consacre le combat aux disparités régionales", lance M. Tessier. Toutefois, l'abandon des zones désignées au profit du nouveau programme d'aide ne constitue pas une panacée.

riant M. Tessier. "D'ici une ou deux semaines, nous allons étudier



Claude Tessier

"Evidemment, ça ne règle pas tous les problèmes", reconnaît M. Tessier. "Les candidatures à la pré-retraite par exemple", indique le représentant du comté de Mégantic-Compton-Stanstead. "En vertu de la zone désignée, une quarantaine de candidatures à la pré-retraite dans mon comté auraient pu être acceptées."

"Je m'apprêtais justement à envoyer une lettre 'bien sentie' pour accélérer les choses. En prenant connaissance du nouveau programme, je l'ai déchirée", lance en

le cas des candidats à la pré-retraite."

Et qu'arrive-t-il des projets déjà ébauchés dans le cadre de la zone désignée? "Ils seront tout simplement dirigés vers le nouveau programme. D'ailleurs, les zones déjà désignées feront l'objet d'une évaluation spéciale."

Plus attrayant

Comme l'a annoncé le ministre Lumley, les critères de classement des régions seront basés sur le taux de chômage, le revenu moyen des habitants et la richesse des provinces. Et tout ça fait bien plaisir à M.

Tessier. "Cette formule sera beaucoup plus efficace. Dans mon comté, il y a juste l'agriculture qui corrige la situation. Sans l'agriculture, on serait bas..."

"Ce qui me donne encore plus espoir, c'est que les MRC se sont dotés de commissariat industriel. Le

nouveau programme et le travail du commissariat industriel permettra à la région d'être beaucoup plus attrayante sur le plan industriel."

Et le projet Starobe dans tout ça? "L'étude de faisabilité sera déposée au ministère de l'Industrie et du commerce lundi. Et dès mardi, nous pourrions aller de l'avant."

Chez Industries Manufacturières Mégantic Pas de reprise de la production du contreplaqué avant l'été?

LAC-MEGANTIC — Les deux cents employés qui, à l'automne, ont été mis à pied quand la production de contreplaqué a été interrompue à l'usine de la firme Industries Manufacturières Mégantic

ne seront pas rappelés au travail avant un ou deux mois, semble-t-il, bien que la production ait repris à un rythme à peu près normal dans les autres divisions de l'usine. Selon un porte-parole

de la Fraternité unie des charpentiers et des menuisiers d'Amérique, l'union ouvrière qui représente les employés de la société Industries Manufacturières Mégantic, les difficultés que cette firme éprouve à obtenir, à un prix abordable et en quantités suffisantes, le bois destiné au déroulage seraient responsables de la fermeture de cette division ou travaillant habituellement plus de la moi-

tié de ses 350 employés. Les démarches entreprises par les dirigeants de la société auprès du ministre québécois de l'Énergie et des Ressources, responsable de la répartition des ressources des forêts publiques entre les entreprises qui s'approvisionnent à même ces forêts, seraient toutefois sur le point d'aboutir à un dénouement heureux. "Tout porte à croire que la production du contreplaqué reprendra dès qu'une entente aura été conclue", affirme le porte-parole de la Fraternité unie des charpentiers et des menuisiers d'Amérique qui a révélé que la production avait repris à sa cadence habituelle dans la division des épingles à linges et qu'une seconde équipe serait rappelée au travail dès la semaine prochaine à la scierie.

Les pourparlers qui aboutiront à la signature d'un nouveau contrat de travail entre la société et ses employés et qui débuteront sous peu pourraient retarder la reprise de la production? Il semble que, quelle que soit leur allure, leur influence sera presque nulle, les employés en congé forcé n'ayant qu'une obsession: retrouver le plus tôt possible leur gagne-pain.

Au Salon du livre d'Asbestos L'image de 'L'Évangile en papier' est restée dans les esprits

— Claude Lafortune

ASBESTOS (MM) — "Pour les enfants que je rencontre régulièrement, je suis devenu Monsieur L'Évangile en papier. Cette appellation ne me dérange pas, il faut croire que depuis que cette série télévisée est commencentée, c'est l'image qui reste dans l'esprit des enfants."

cartons de toutes les couleurs et une paire de ciseau.



Claude Lafortune

Claude Lafortune était de passage dernièrement au Salon du livre d'Asbestos dans le but de procéder au lancement du livre intitulé "Marguerite Bourgeoys", dont Henriette Major est l'auteur des textes.

"Effectivement, les gens me connaissent davantage depuis que j'anime cette émission.

Le bricolage est à la portée de tous et c'est sans doute pour cette raison que l'émission "L'Évangile en papier" est à caractère familial", d'expliquer Claude Lafortune.

La carrière

M. Lafortune a débuté sa carrière à Sherbrooke même où il a été, pendant quelques années, professeur d'arts plastiques dans les écoles du quartier Est de la ville.

Par la suite, il s'est dirigé en Europe afin

de parfaire ses connaissances. Claude Lafortune est revenu dans la province de Québec et il s'est installé à Montréal. Il a occupé le poste de décorateur pour la Société Radio-Canada et, de fil en aiguille, en est venu à animer la série qui a maintenant quitté l'écran.

La créativité

Le métier de bricoleur, selon Claude Lafortune, stimule la créativité des jeunes. "C'est effectivement un excellent moyen de susciter chez ces enfants le goût de faire quelque chose de leur main."

Même s'il est très demandé un peu partout en province, Claude Lafortune avoue qu'il ne peut répondre à toutes les invitations. "Faute de temps. Mais j'essaie quand même de varier mes sorties afin de faire plaisir à tout le monde."



Mais lorsque le représentant de La Tribune a rencontré Claude Lafortune, ce dernier ne savait pas exactement ce qui l'attendait. Mais devant le nombre impressionnant de jeunes étudiants présents au Centre récréatif d'Asbestos pour accueillir "M. L'Évangile en papier", Claude Lafortune est donc allé chercher des

Des jeunes étudiants découvrant le plaisir de l'image et des mots. Ces enfants deviendront peut-être un jour des auteurs qui exposeront leurs créations au Salon du livre d'Asbestos.

(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Municipalités en bref

Lac-Mégantic

La ville de Lac-Mégantic a reçu l'autorisation du sous-ministre de l'Environnement de réparer ou remplacer un nombre restreint de vannes du réseau d'aqueduc afin de permettre la réalisation de la troisième tranche de l'analyse EPIC. Le responsable de l'analyse EPIC au Service de l'assainissement urbain, M. Jean-Pierre Beaumont, ingénieur devra être avisé des dates du début et de la fin des travaux, afin d'en assurer la surveillance. De plus, la ville d'engage à utiliser des matériaux, produits et équipements qui sont, dans la mesure du possible fabriqués au Québec, et à appliquer la politique d'achat du gouvernement. La dépense totale autorisée est de 16.000 \$. La ville accepte de déboursier jusqu'à concurrence d'un montant de 14.000 \$.

— 0 —

La ville de Lac-Mégantic cède à la municipalité de Nantes une partie du lot 67 du 1er rang sud-ouest du canton de Whitton. M. Raymond Byrns, porte-parole de Nantes, a expliqué que ce terrain servirait pour fins de loisirs et d'amusements. Le prix de vente reste à déterminer.

— 0 —

Le ministère des Transports du Québec se voit accorder un permis temporaire d'une durée de cinq ans pour l'érection d'un immeuble sur son terrain de la rue Laval. La valeur de l'immeuble est de 15.000 \$.

— 0 —

Méganstad, une corporation sans but lucratif prend en main la gestion et la rénovation du terrain de balle situé à l'école du Sacré-Coeur, rue Doldard. M. Raymond Bastarache, président de cet organisme, estime le coût d'aménagement à 20.000 \$. La Commission scolaire, propriétaire du terrain, ainsi que la ville ont donné leur accord de principe à ce projet. Un bail de 10 ans sera bientôt signé, renouvelable à l'échéance. La ville mettra à la disposition de Meganstad la machinerie nécessaire à certains travaux et se chargera de l'entretien de la pelouse. En cas de dissolution de Meganstad, il incombera à la ville de voir à la gestion du terrain de balle.

— 0 —

La campagne de sollicitation en faveur de la Société du cancer se continue à Lac-Mégantic et ce, jusqu'au 7 mai. Mme Jeannine Guérin assume la présidence de cet organisme.

La Patrie

Toute la population des municipalités entourant le mont Mégantic est conviée à l'assemblée générale de fondation officielle de la Chambre de commerce de ce secteur, le mardi 3 mai, à 20 heures, à la salle municipale de La Patrie. Actuellement, M. Michel Martin, de Notre-Dame des-Bois, préside la structure provisoire et l'assemblée a pour but l'élection d'un conseil d'administration permanent. Aussi, on fera connaître le plan d'action pour l'année et M. Denis Bourgault, directeur de la Chambre de commerce du Québec, prononcera quelques mots. L'organisme compte présentement une cinquantaine de membres provenant autant de La Patrie, Notre-Dame des Bois, Chartierville, Ditton, Hampden, Scotstown que de Val-Racine.

— 0 —

Le comité tourismontmégantic et les organismes voués à la promotion du tourisme dans le secteur du mont Mégantic présenteront au cours des prochaines semaines une nouvelle carte touristique de cette région, actuellement sous impression.

Magog

Une fin de semaine de joie et d'amour est organisée à l'intention des personnes handicapées de Magog.

Diverses activités sont mises sur pied afin de combler les personnes handicapées de Magog. Demain un tournoi de balle familial sera disputé.

Ainsi, une messe sera célébrée demain à l'église St-Jean Bosco suivi d'un super dîner musical à la polyvalente La Ruche.

- Auvents
- Marquises
- Tentes
- Abris de toutes sortes

Mes faux cils?

— je les ai achetés chez

Estimation gratuite

LES AUVENTS CANEVABEC 81 ENR.

Un seul numéro, une seule adresse
6855, boul. Bourque, Deauville
864-9111

4,3 L/100km*

La Rabbit Diesel

Toujours championne au Canada.

Si cela vous plaît d'espacez vos visites chez le pompiste et d'obtenir tous les avantages de la technique allemande d'avant-garde,

venez discuter chiffres avec nous.

Mont-Orford Auto Inc.
617, boul. Bourque, Omerville
843-3368

*Chiffres basés sur les méthodes d'essai approuvées par Transports Canada. Votre consommation variera.

la tribune — l'amiante, le centre du québec, les bois francs

20 subventions pour 123 emplois permanents

□ Ottawa injecte 2,8 millions \$ et les 20 entreprises de Drummondville et des Bois-Francs 13 millions \$

par Gérald Prince

DRUMMONDVILLE — Une véritable pluie de subventions fédérales s'est abattue hier sur les régions de Drummond et des Bois-Francs.

Le gouvernement fédéral versera en effet 20 subventions totalisant 2,8 millions \$ à autant d'entreprises qui, à leur tour, injecteront 13 millions \$ dans l'économie et créeront 123 emplois permanents.

C'est à l'occasion de l'inauguration officielle du bureau régional des ministères économiques fédéraux (MEER-MIC-OCRI) que le député de Drummond et président du conseil privé, M. Yvon Pinard, a annoncé ces projets, entouré de quatre députés fédéraux, MM. Alain Tardif de Richmond-Wolfe, Jean-Guy Dubois de Lotbinière, Léopold Corriveau de Frontenac et Jean-Louis Leduc de Richelieu. L'annonce a été faite en présence d'environ 300 personnes, surtout des industriels et des élus municipaux.

Valeur de symbole

Pour Yvon Pinard, cette éclosion de projet a valeur de symbole: ce sont les premiers bourgeons de la nouvelle croissance économique, a-t-il dit, en spécifiant que la réalisation de ces projets est en grande partie attribuable au climat favorable du budget Lalonde et à l'annonce d'une reprise économique. C'est aussi une marque de l'intérêt porté par le gouvernement ca-

nadien à l'aide à l'industrie privée. C'est dans l'esprit du dernier budget, a dit M. Pinard: il vise à stimuler l'entreprise privée sans miner dans les programmes sociaux. Pour le député de Drummond, c'est un budget favorisant la confiance et même l'optimisme.

Principaux projets

De ces projets, 11 concernent directement la région de Drummondville et 9, celle des Bois-Francs. Parmi les principaux projets, le plus important comprend une subvention d'un million \$ à la coopérative Agropur pour l'acquisition d'un séchoir moderne à son usine de Plessisville, projet qui devrait nécessiter des investissements de 4 millions \$ d'ici l'automne 84.

Le deuxième en importance va à Dominion Textile de Drummondville qui injectera également 4 millions \$ pour moderniser son usine et recevra des subventions totales de 800.000 \$. La troisième subvention ira à Papier Kingsey Falls au montant de 380.000 \$ pour la fabrication d'un nouveau papier à usage industriel, nécessitant des investissements de près de 2 millions et permettant de créer 17 emplois.

Toutes les autres subventions sont inférieures à 100.000 \$ et vont aux entreprises suivantes. Pour la région de Drummondville, on trouve Meunerie Camirand de Bon-Conseil; Estampillages R.B. de Drummondville-Nord; Ateliers d'usinage CGS de St-Félix de Kingsey, Sérico Décal et Affiches Drummond de St-

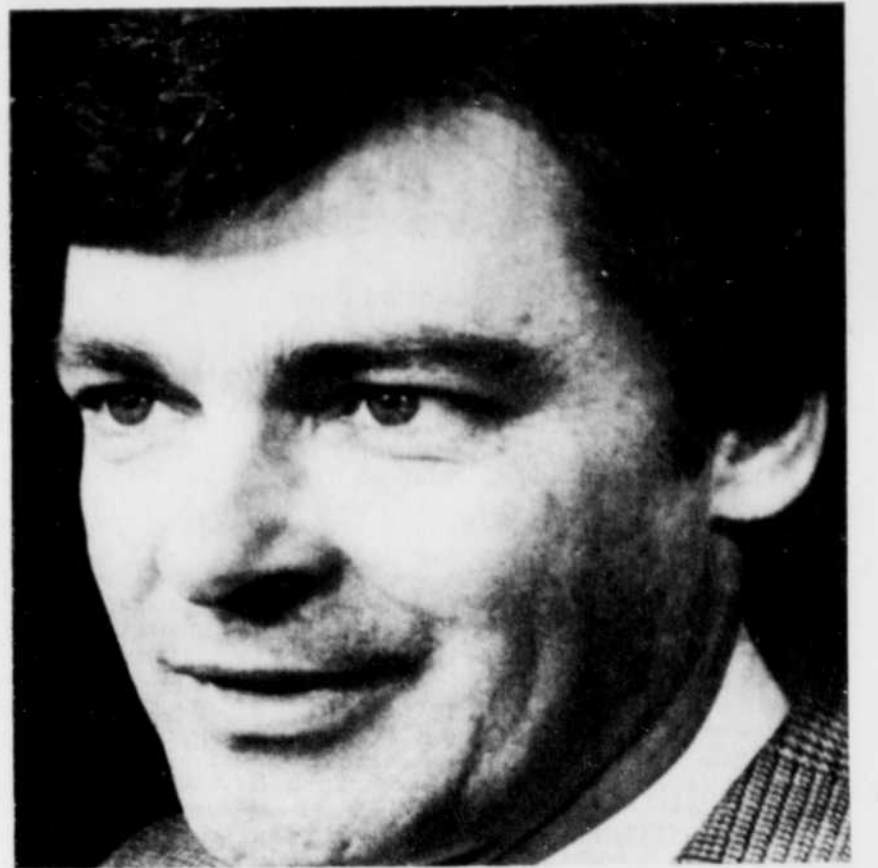
Nicéphore, Industries Véranda, Ebénisterie RMR et T.H. Machine de Drummondville et Valmétal de Grantham-Ouest.

Dans les Bois-Francs, les industries subventionnées sont Ventilateur Victoria, Industries Victoriaville, Meubles Astérix et Sani-Marc de Victoriaville, M. Jacques Maheu de Victoriaville et M. Claude Litalien de Plessisville, Confections Vettebec de Daveluyville.

Pour M. Pinard, le nombre et la qualité de ces projets sont remar-

quables. Beaucoup d'innovation technologique est à signaler. C'est un signe du dynamisme des entrepreneurs locaux, dynamisme que le gouvernement fédéral est prêt à appuyer.

La meilleure preuve en est l'ouverture du bureau fédéral de Drummondville dirigé par M. Guy Lacroix, bureau qui rapproche des investisseurs les services gouvernementaux et qui vérifie également sur le terrain, l'impact des politiques gouvernementales.



Pour Yvon Pinard, député de Drummond et président du conseil privé, il s'agit des premiers bourgeons de la croissance économique

RELAIS: les municipalités privées à cause de Québec

— le député Corriveau

THETFORD-MINES — " Suite à une décision prise par le parti au pouvoir à Québec, je suis extrêmement déçu de vous communiquer que les municipalités ne pourront pas profiter du programme RELAIS."

Voilà la teneur d'une lettre expédiée cette semaine par le député de Frontenac à la Chambre des communes, M. Léopold Corriveau, à tous les maires de la circonscription fédérale.

Selon M. Corriveau, cette déci-

sion des instances politiques provinciales est des plus décourageante en raison de l'entente ratifiée le 23 décembre et qui aurait permis aux municipalités du Québec d'avoir accès au programme RELAIS. Le député libéral souligne tout le souci

du gouvernement fédéral de respecter la juridiction provinciale dans ce dossier. Or, selon lui, malgré tous les efforts d'Ottawa, le Québec refusait de trouver une solution administrative au volet municipal qui respectait l'entente signée le 23 décembre.

"Ceci est des plus déplorable quant on sait que de tels arrangements avaient été conclus rapidement dans toutes les autres provinces du Canada et que ces arrangements n'ont créé des problèmes ni d'administration ni de duplication de tâches, comme semble le prétendre le gouvernement de M. Lévesque," de mentionner le député Corriveau.

Encore une fois, le député fédéral de Frontenac regrette que, depuis 1976, seules les municipalités du Québec ne peuvent pas profiter directement des programmes fédéraux. "Dans la situation économique actuelle et avec un gouvernement au pouvoir au Québec qui se dit concerné du sort des chômeurs, je suis déçu de la position du Québec," de commenter M. Cor-

riveau dans sa lettre aux maires du comté.



Léopold Corriveau

Bérubé à Drummondville

DRUMMONDVILLE — Le ministre Yves Bérubé, président du conseil du trésor, s'adressera aux hommes d'affaires de Drummondville jeudi le 12 mai lors d'un souper-causerie au Centre des dirigeants d'entreprise au Motel Le Dauphin.

M. Bérubé y traitera de l'im-

pact économique sur le secteur privé, des négociations menées dans le secteur public. Tous les intervenants du monde économique de la région ont été invités à cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre des activités de la Semaine des Olympiades industrielles.

Prêt garanti à Diverbec

DRUMMONDVILLE — Un prêt de 50.000 \$ à l'entreprise Diverbec de Drummondville bénéficiera d'une garantie du ministère provincial de l'industrie, vient de faire savoir le

député de Drummond et ministre des transports, M. Michel Clair au nom du ministre Rodrigue Biron.

Cette aide financière est consentie en vertu d'un programme d'aide à la PME, programme administré par la Société de Développement industriel du Québec.

Cette procédure signifie que le gouver-

nement du Québec garantit les deux-tiers du prêt et s'engage à payer durant deux ans les trois-quarts des intérêts au-dessus de 10 pour cent.

Diverbec, on le sait, emploie dix personnes et se spécialise dans la fabrication d'articles de bureau, comme des relieurs de plastique, des cartables et des porte-cartes.

La police cherche un voleur solitaire

DRUMMONDVILLE — La police de Drummondville recherche activement un individu solitaire qui a commis un vol à main armée jeudi soir à Drummondville.

L'individu, non masqué mais armé d'un revolver, s'est présenté à la pharmacie Pepin, rue Lindsay, et a réclamé des médicaments, surtout ceux qui contiennent de la cocaïne, des amphétamines et autres drogues. Il a de plus vidé le tiroir-caisse et volé le portefeuille d'une cliente qui se trouvait là par hasard. Le montant total du vol est de l'ordre de 800 \$.

L'individu, après son forfait, a pris la fuite à bicyclette. Il s'agit d'un homme d'une vingtaine d'années, grand et mince. La police se dit sur une bonne piste et entretient interrogatoire des suspects en rapport avec cette affaire.

L'Association du Diabète du Québec Inc. "SECTION ESTRIE" "DIABETAIDE" Tél.: 565-1211

LE CHAUFFAGE BI-ÉNERGIE

SUBVENTIONS JUSQU'À 1450\$. Si vous êtes admissible à la subvention du Programme canadien de remplacement du pétrole (maximum 800 \$) et à la subvention d'Hydro-Québec (maximum 650 \$).

EN QUELQUES HEURES, NOUS VOUS INSTALLONS VOTRE "SOLUTION ÉLECTRIQUE"!

LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES J. M. MARTINEAU INC.

MARTINVILLE, QUE. CTE COMPTON, JOB 2A0
TÉL.: 835-5773

Membre de

AVIS DE CONVOCATION

LES COOPERANTS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE ET GÉNÉRALE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES SOCIÉTAIRES.

Votre section locale tiendra son assemblée générale annuelle le 7 mai à la Paroisse Marie-Médiatrice, 3025, Galt ouest, Sherbrooke. 19h00: Réunion d'information et élection, 20h00: dégustation de vins et fromages.

Le nombre de places étant limité pour la dégustation de vins et fromages, veuillez réserver à:

566-5394

Plaquettes des étudiants remise aux participants

VICTORIAVILLE (DG) — Une plaquette murale fabriquée par les étudiants de l'École du meuble et du bois ouvré de Victoriaville sera remise au 1.100 premiers participants du Bonjour printemps qui a lieu à Victoriaville dimanche, le premier mai.

La plaquette souvenir est faite de noyer et de merisier. Elle sera remise à toutes les personnes qui auront complété le tracé pour lequel elles se sont inscrites.

Tout en poursuivant un objectif éducatif, le Bonjour printemps 1983 veut promouvoir la pratique régulière de l'activité physique auprès de la population des Bois-Francs et des environs.

Bonjour printemps est une manifestation populaire de marche et de course à pied qui constitue en fait, un véritable rendez-vous familial.

Cette année Bonjour printemps offre quatre parcours différents répartis sur des tracés de 3 kilomètres qui peuvent être courus ou marchés et des 5,10 et 20 kilomètres qui sont réservés à la course. Un goûter santé clôturera la journée.

C'est l'ancien maire d'Arthabaska, M. Pierre Roux, qui a été nommé président d'honneur de la sixième édition du Bonjour printemps, qui est appuyé par l'APSAP Bois-Francs inc, Loto Québec, CKTM-TV et le CEGEP de Victoriaville.

Embellez votre propriété **FROST**

Pour tous genres de clôtures résidentielles, commerciales ou industrielles contactez votre distributeur local des clôtures Frost inc.

Robert Chagnon Inc.
Les appels à frais virés sont acceptés
(514) 292-3540

Protégez vos enfants et vos animaux

PROTHESES MAMMAIRES

Maillot de plage pour mastectomisée

Ajustement confidentiel et personnalisé selon la chirurgie par des techniciennes compétentes.

SERVICE ORTHOPÉDIQUE SHERBROOKE FERNAND GROLEAU INC. — S.O.S.

604, King Est, Sherbrooke 566-5551

Modèle 3617

Modèle 1160

DME-5

Pour une meilleure image... ANTENNES DE TELEVISION CHANNEL MASTER

Antenne 1160 UHF / VHF / FM
Antenne 3617 VHF / FM

PYLONE DMX

SYSTEME DE ROTOR

Modèle 9510

CHEZ **CITE ÉLECTRONIQUE**

918, rue KING OUEST, SHERBROOKE
Tél.: **569-9908**

la tribune — l'amiante, le centre du québec, les bois francs

Loisir: la dispute dégénère □ Démission des maires de la paroisse et du village
Ste-Clothilde n'a plus de maires

VICTORIAVILLE (DG) — Le comité intermunicipal des loisirs est à l'origine de la dispute qui a provoqué la démission des maires du village et de la paroisse de Ste-Clothilde ainsi que de deux conseillers.

Au cours d'une entrevue téléphonique qu'il accordait à La Tribune, hier matin, le maire démissionnaire du village de Ste-Clothilde a déclaré que le conflit traînait depuis les élections de novembre dernier. Les nouveaux venus n'étaient pas d'accord avec l'entente intermunicipale intervenue, avec le consentement de Québec, entre les municipalités du village et de la paroisse de Ste-Clothilde et St-Jacques de Horton.

Les conseillers ne connaissaient pas l'entente et ils bloquaient systématiquement les projets mis de l'avant par les administrations précédentes au niveau de l'intermunicipalisation des loisirs.

Face à ce blocage, de mentionner M. Claude Fréchette, nous (les trois maires) avons décidé de demander à un spécialiste de venir informer la population sur le sens de l'entente et sur sa validité.

Le directeur des services municipaux de la région 04, M. Perreault est venu à Ste-Clothilde. Nous l'avons reçu à diner et il a participé à une séance d'information au cours de laquelle il a confirmé que les 3 municipalités étaient liées pour trois ans et qu'elles devaient conséquemment s'entendre en matière de loisir.

Suite à cette rencontre, deux des maires ont présenté à leur conseil respectif une note de frais de 21.13\$, note que les conseillers ont refusé de payer, au village et à la paroisse de Ste-Clothilde. Il n'en fallait pas plus pour

que les maires Fréchette et Champagne ainsi que deux conseillers de la paroisse, MM. Denis Boucher et Yvon Camirand, remettent leur démission en alléguant un manque flagrant de confiance.

Seul St-Jacques de Horton, a continué de faire confiance à son maire, M. Denis Lambert.

Consultation juridique

En plus de cet affront, les conseillers avaient décidé de consulter un expert juridique pour tenter de faire abolir l'entente.

C'est l'ancien maire de Sherbrooke, M. Jacques O'Bready, qui a été consulté et qui a

confirmé qu'on ne pouvait dissoudre l'entente à moins que les trois municipalités décident à l'unanimité d'en disposer.

Cette consultation a coûté 1.125\$ et ils ont eu la même réponse que nous avait faite le fonctionnaire, de commenter M. Yvon Champagne.

Dans ce contexte de poursuite le maire de

la paroisse, je ne pouvais faire autrement que de démissionner parce que le refus de la note de frais doubler par la décision de ne pas prendre l'avis du fonctionnaire et de recourir à Me Jacques O'Bready, indiquaient un manque de confiance des conseillers.

"Je ne dis pas que je ne reviendrai pas en politique municipale.

Mais je me devais de céder la place pour aller voter le poulx de la population. Avant les élections de novembre, tout était clair. On Champagne, qui en avait la certitude que les gens voulaient de mandat à la mairie, l'intermunicipalisation j'ai vu les conseillers et qu'ils étaient d'accord de profils...maintenant je vais continuer à suivre l'action municipale munautaire et l'aménagement d'un parc école. Mais depuis les élections, tout a changé.

"Jusqu'à maintenant, de conclure M. tout était à son deuxième mandat à la mairie, l'intermunicipalisation j'ai vu les conseillers et qu'ils étaient d'accord de profils...maintenant je vais continuer à suivre l'action municipale munautaire et l'aménagement d'un parc école. Mais depuis les élections, tout a changé.

"Il faut être capable de tourner la page"

— Le maire Denis Lambert

VICTORIAVILLE (DG) — Le maire de St-Jacques de Horton, M. Denis Lambert, n'a pas l'intention d'abandonner même si ses deux collègues de Ste-Clothilde ont démissionné. Au besoin, dit-il, on fera appel à un conciliateur.

"L'entente, qui a été créée le 15 août 1982, est là pour trois ans. Nous avons un avis juridique qui l'atteste et le village et la paroisse de Ste-Clothilde devront l'accepter. Quant à moi, de poursuivre M. Lambert j'ai l'appui de mon conseil et je suis prêt à travailler avec les nouveaux représentants que délégueront le village et la paroisse de Ste-Clothilde".

Il est "vrai, d'admettre M. Lambert qu'il y a eu de la bisbille, mais maintenant ils savent qu'on doit fonctionner avec le comité intermunicipal "il faut être capable de tourner la page".

Toutefois, si jamais la paroisse et le village décidaient de nouveau de mettre du bois dans les roues du comité intermunicipal alors le conseil de St-Jacques se verrait dans l'obligation de demander un conciliateur.

Mais je doute qu'on en arrive là, de dire M. Denis Lambert, qui a été élu à la mairie après avoir complété trois termes d'échevin. Il faut comprendre que toute cette histoire origine du fait que les nouveaux echevins du village et de paroisse de Ste-Clothilde ont été élus sous une bannière négative en novembre dernier.

Toutefois, si jamais la paroisse et le village décidaient de nouveau de mettre du bois dans les roues du comité intermunicipal alors le conseil de St-Jacques se verrait dans l'obligation de demander un conciliateur.

Mais je doute qu'on en arrive là, de dire M. Denis Lambert, qui a été élu à la mairie après avoir complété trois termes d'échevin.

Il faut comprendre que toute cette histoire origine du fait que les nouveaux echevins du village et de paroisse de Ste-Clothilde ont été élus sous une bannière négative en novembre dernier.

Avant les élections, les trois conseils étaient d'accords avec le l'intermunicipalisation des loisirs et ils favorisaient la construction d'un centre communautaire et d'un parc école. Mais, les nouveaux venus ont rejeté l'entente du 3 août 1982.

Ils ne se sentaient pas liés. Ils ont eu peur des coûts liés aux deux projets. Maintenant, ils ont un avis juridique qui démontrent le contraire. Ca fait réfléchir. C'est pourquoi, de conclure M. Hamel, je pense qu'ils sont prêts à s'asseoir et à discuter.

Nous avons chacun des points de vue à faire valoir.



La violence de l'impact a projeté l'automobile en bordure de la route. (Photo La Tribune par Jean-Charles Poulin)

Un motocycliste perd la vie sur la route 112

THETFORD-MINES — Une balade en moto a tourné au tragique dans la soirée de jeudi alors que Mario Pomerleau, un résident de Thetford-Mines, a

perdu la vie lorsque sa motocyclette a percuté une automobile.

Agée de 19 ans, la victime filait sur la route 112, en direction de Robertsonville lorsque la collision frontale s'est produite vers 20h15.

Sous la force de l'impact, l'automobile a quitté la route. A l'arrivée des ambulanciers, la mort avait déjà fait son oeuvre.

Selon les autorités policières, le conducteur de l'automobile n'a pas subi de blessures et un autre motocycliste qui accompagnait la victime s'en est tiré indemne.



A l'arrivée des ambulanciers, la mort avait déjà fait son oeuvre. (Photo La Tribune par Jean-Charles Poulin)

En quelques lignes

Exposition à l'Ermitage

heures et de 19 heures à 21 heures tous les jours

Hommage aux bénévoles

A l'occasion de la semaine du bénévolat, Centraide coeur du Québec veut remercier les quelques 2,000 bénévoles qui ont participé activement au succès de sa dernière campagne de souscription.

Selon M. Christian Angers c'est la disponibilité.

La grande marche

Dans le cadre des activités de la Grande Marche la population des Bois-Francs est invitée aujourd'hui à participer à la fête des travailleurs et travailleuses. Une manifestation est prévue aujourd'hui (samedi) à 17 heures en face du CEGEP de Victoriaville. On terminera la journée au

La Gare 12-18 ouvre ses portes

A Warwick, la maison des jeunes clôturera une semaine d'activités en ouvrant ses portes à la population, dimanche de 10h30 à 22h00. La Gare 12-18 a prévu un kiosque d'information pour renseigner les gens sur le pourquoi des maisons de jeunes. De plus, un sondage sera exécuté auprès des visiteurs.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

ANGLAIS LANGUE SECONDE

1983 - Programme d'été Pour garçons et filles 15 à 17 ans



3 au 23 juillet ou 24 juillet au 13 août

- * Programme d'immersion
- * Magnifique campus au coeur des Cantons de l'Est et en milieu anglophone.
- * Résidences modernes
- * Activités socio-culturelles et récréatives
- * Surveillance assurée

Journée d'information
 Visite du campus samedi, 28 mai

LENNOXVILLE
 CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE

Pour plus de renseignements:
 Programme d'été
 Champlain Regional College
 Lennoxville, Qué. J1M 2A1
 Tél.: (819) 564-3660

90175x

MAISONS D'ENSEIGNEMENT



UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Faculté des arts
 Programmes des 2e et 3e cycles

Lettres et sciences humaines

- Encadrement personnalisé par des chercheurs reconnus
- Bourses institutionnelles disponibles
- Centres de recherche dans les domaines de l'aménagement, de la coopération et de la Renaissance

PROGRAMMES DE MAÎTRISE — Grade: M.A. ET DE DOCTORAT — Grade: Ph.D.

Études françaises —

- études littéraires et culturelles: sémiotique, sémiologie, critique sociologique et sociologie de la littérature, critique psychanalytique;
- linguistique: étude de la langue québécoise (vocalique, morphosyntaxe, sociolinguistique);
- théâtre d'animation: théorie, montage, technique.

Littérature canadienne comparée — comparaison entre les littératures canadienne et québécoise ou entre ces littératures et d'autres littératures nationales.

PROGRAMMES DE MAÎTRISE — Grade: M.A.

Économique — économie de la coopération, économie internationale, économétrie, économie du travail, histoire de la pensée économique, théorie du bien-être, économie du développement.

Histoire — approche politique, sociale ou socioculturelle: Canada, Québec, Cantons de l'Est, États-Unis; Europe orientale et occidentale, du Moyen-Âge à nos jours. Centre d'études de la Renaissance.

Philosophie — philosophie des sciences naturelles et humaines, du droit, du langage. Éthique. Époques: Renaissance, Empirisme, Réalisme, Allemagne moderne et contemporaine, Pragmatisme.

PROGRAMME DE MAÎTRISE — Grade: M.Sc.

Géographie — études des formes récentes du relief, des petites et moyennes villes et des communautés rurales; application de la télédétection (images par satellite) et de la cartographie à l'aménagement des ressources.

Faites-moi parvenir les renseignements

- sur les bourses
- sur les programmes suivants:
 - économique
 - géographie
 - histoire
 - philosophie
 - littérature canadienne comparée
 - études françaises:
 - études littéraires
 - linguistique
 - théâtre
- sur les programmes de formation professionnelle (2e cycle) suivants:
 - coopération
 - psychologie des relations humaines
 - service social

Faites-moi parvenir une formule "Demande d'admission"

NOM (EN MAJUSCULES S.V.P.)

ADRESSE

Code postal

Numéro de téléphone

Adresser à: Le secrétaire
 Faculté des arts
 Université de Sherbrooke
 Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

MACHINERIES LOURDES ROUGEMONT LTEE

Spécialité **JOHN DEERE**

Installés à Rougemont depuis 5 ans, nous réparons, dans notre atelier et sur la route, tous genres d'équipements de construction JOHN DEERE.



18 ANS D'EXPERIENCE dans la réparation des modèles de marque JOHN DEERE.

En stock: PIÈCES USAGÉES pour JD690, JD450, JD410, JD500C.

160, Route 112, Rougemont, JOL 1M0 (514) 469-3891

50,000 RÉSIDENTS ATTENDENT UN CLSC

M. Pierre-Marc Johnson, Ministre des Affaires sociales, Québec

- Depuis 4 ans, 500 bénévoles travaillent à l'implantation d'un CLSC, (centre local de services communautaires) sur leur territoire.
- SEFSAC Les 50,000 résidents de Sherbrooke est, Fleurimont, Stoke, Ascot Corner, Lennoxville, Waterville et Canton d'Ascot attendent leur CLSC.

NOUS VOULONS NOTRE CLSC

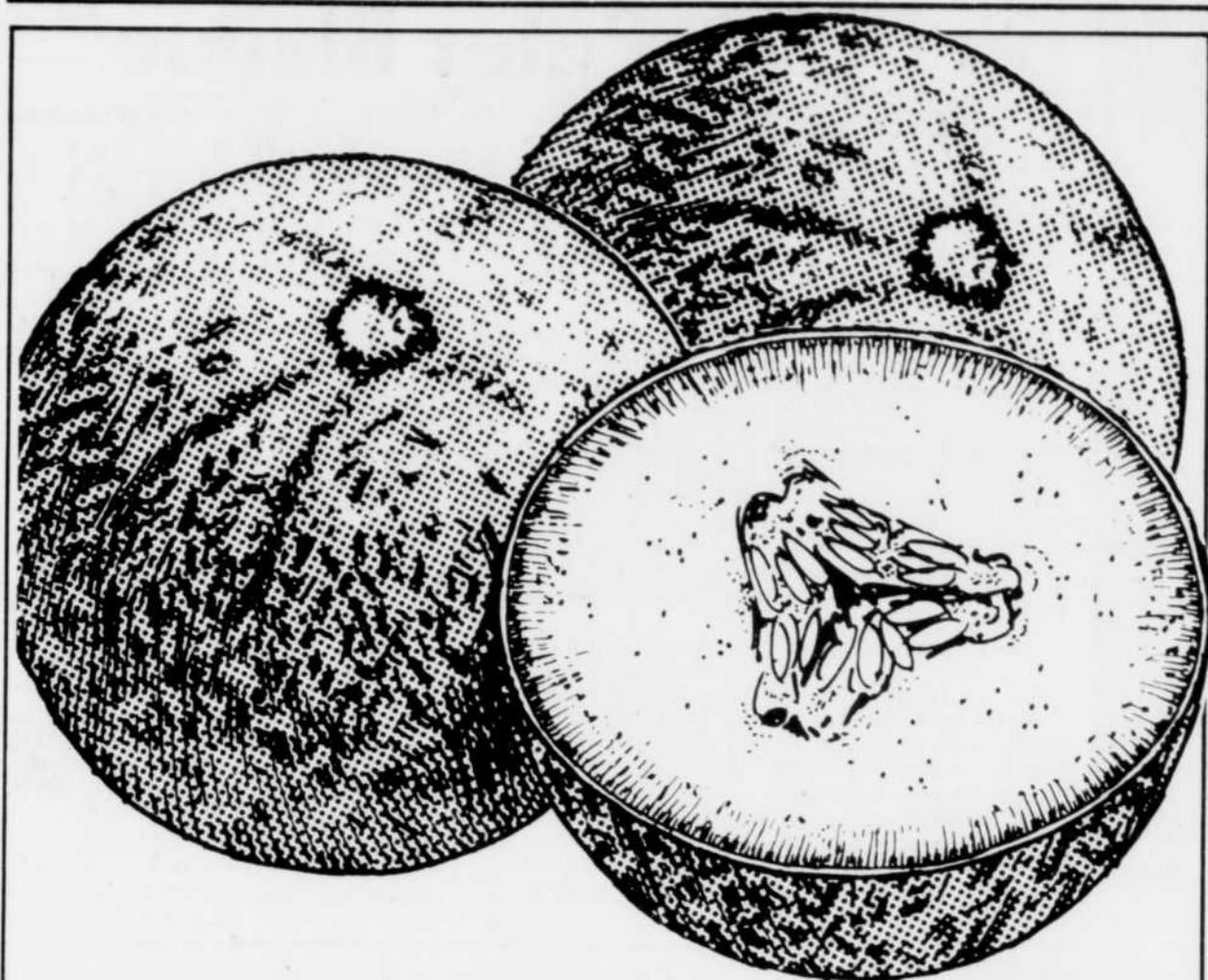
CETTE ANNEE! SEFSAC 562-2494

STEINBERG

Le plaisir est pour nous...
Le sourire est pour vous!



*On veut
vous servir
de mieux en mieux.*



CANTALOUPE
DU MEXIQUE
CANADA No. 1
PIÈCE

109



**TOMATES
ENTIÈRES
ORCHARD KING
DE CHOIX**
BTE DE 796 mL

67¢



Cottonelle

Tout Doux
Cottony
Soft

**PAPIER
HYGIÉNIQUE
COTTONELLE**
COULEUR AU CHOIX
PQT DE 4 ROUL.

129



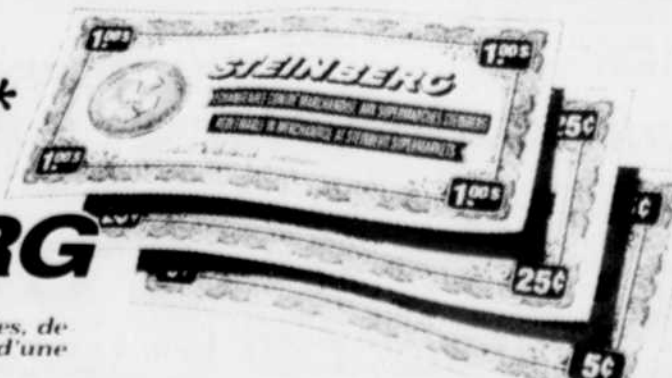
Il y a un bifteck dans votre jambon!
Le meilleur rapport prix et qualité c'est Steinberg qui vous l'offre. Que vous achetiez un quart ou un demi jambon, la "coupe du centre" c.à.d. la partie la plus charnue et savoureuse que l'on découpe habituellement en biftecks y est toujours incluse. NUL AUTRE SUPERMARCHÉ NE VOUS LE GARANTIT. Ça c'est être de votre côté.

**QUART DE
JAMBON
PRÊT-À-
MANGER**
AVEC OS

258 /kg
117 /lb

5% de remise*
en argent **STEINBERG**

*achat minimum de 50¢ / total avant taxe - à l'exception des billets de loteries, de la consignation des bouteilles et des produits dont le prix de vente fait l'objet d'une réglementation gouvernementale.



Les prix annoncés sur cette page sont valables dans tous nos supermarchés sauf Ottawa et Sept-Îles du lundi 2 mai au samedi 7 mai inclusivement. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente au marchand. Si un supermarché est à court d'un produit annoncé, veuillez demander un bon de garantie de prix au comptoir d'information.

la tribune = l'information générale

Les prestations d'assurance-chômage

Près d'un milliard \$ en février

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a versé \$997 millions en prestations d'assurance-chômage au cours du seul mois de février, soit 54 pour cent de plus que durant février 1982 et deux fois plus que l'augmentation moyenne prévue pour 1983, a annoncé vendredi un haut fonctionnaire du ministère de l'Emploi.

Les \$2.04 milliards versés pour les deux premiers mois de l'année sont de 60 pour cent plus élevés que les prestations versées pour la même période un an plus tôt, selon M. Yvan Charlebois, chef de la section des prestations. En dépit de ces statistiques, le ministre de l'Emploi, M. Lloyd Axworthy, a dit lors d'une séance d'un comité permanent sur le chômage, cette semaine, qu'il s'attend à ce que le débit du robinet diminue graduellement au fur et à mesure que les employés mis en chômage au cours de l'hiver et les travailleurs saisonniers tels que pêcheurs et travailleurs forestiers se remettront au travail.

Il a toutefois prévenu les membres du comité que les primes versées tant par les employeurs que par les employés pourraient être de nouveau majorées si le débit du robinet ne diminue pas tel que prévu. "Mon principal espoir est qu'il

ne soit pas nécessaire d'augmenter substantiellement les primes d'assurance-chômage", a ajouté le ministre. L'année dernière, le gouvernement a versé une somme record de \$8.6 milliards en prestations aux sans-travail. On s'attend à ce que le

taux de chômage oscille aux alentours de 13 pour cent cette année et le gouvernement prévoit que le coût des prestations atteigne \$11.6 milliards cette année. En septembre, le ministre des Finances, M. Marc Lalonde, a plus que doublé les primes d'assurance-

chômage hebdomadaires qui ont été portées à \$8.86 pour les employés et à \$12.40 pour les employeurs. En février, le nombre de bénéficiaires s'établissait à 1,529,000, soit légèrement plus qu'en janvier et 35 pour cent plus élevé qu'en février 1982.

Ces déboursés sont toutefois inférieurs au record de \$1.05 milliard pour le mois de janvier dernier et qui était de 67 pour cent supérieur aux déboursés de janvier 1982.

A travers le pays

• Landry aux USA et en France

MONTREAL (PC) — Le ministre québécois du Commerce extérieur, M. Bernard Landry, se rendra successivement aux Etats-Unis, en Belgique et en France d'ici au 13 mai.

Lundi et mardi prochains, le ministre participera, à Boston, au colloque Hero sur les hautes technologies, organisé dans le cadre de la conférence annuelle des gouverneurs des Etats de la Nouvelle-Angleterre, du Québec et des Maritimes.

A compter du mercredi 4 mai, il entreprendra une tournée en Belgique et en France.

En France, il s'entretiendra avec les ministres Michel Rocard, de l'Agriculture, Edith Cresson, du Commerce extérieur, et Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre et responsable du Plan et de l'Aménagement du territoire.

• Inondations: moins de \$\$\$

MONTREAL (PC) — Le ministère de l'Environnement réalisera des économies cette année au chapitre des inondations. Il n'aura que très peu de demandes de remboursement des coûts occasionnés par la location de pompes, l'achat de carburant et les frais de main-d'oeuvre, tout simplement parce que les municipalités n'ont pas eu à y recourir. Le ministère verse habituellement 50 pour cent des frais encourus.

Selon M. Jacques Roy, ingénieur à Urgence-Environnement, il y eu ce printemps deux périodes de pointe, le 20 mars où des inondations se sont produites en fin de semaine sur la Rive-Nord, et le 17 avril où le débit des rivières était important mais insuffisant à provoquer des débordements. M. Roy attribue cette situation "à l'absence de neige".

• Saint-Gelais condamné à 5 ans

MONTREAL (PC) — Le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, a condamné hier le détenu Gilles Saint-Gelais à cinq ans de pénitencier, pour avoir blessé gravement un gardien de l'institut Leclerc, le 11 octobre 1982.

Quelques jours avant de subir son procès devant jury le 18 avril dernier, Gilles Saint-Gelais s'était reconnu coupable de tentative de meurtre sur la personne du garde Daniel Major.

• Héroïne pour les cancéreux?

OTTAWA (PC) — Un projet de loi permettant l'utilisation de l'héroïne chez des patients atteints de cancer dans sa phase terminale et sous surveillance médicale, a été proposé en Chambre, vendredi.

M. Walter Baker, député conservateur dans le comté de Nepean-Carleton, a présenté un amendement à la Loi du contrôle des narcotiques, qui introduirait la drogue comme calmant sous conditions contrôlées.

L'utilisation thérapeutique de l'héroïne, bannie du Canada depuis 1955, serait permise seulement sous la supervision des médecins autorisés à donner des soins par les hôpitaux.

• Avortement: La Charte invoquée

TORONTO (PC) — Le plus important groupe des droits sur l'avortement a eu recours, jeudi, à la Charte des droits et des libertés pour faire obstacle à la loi fédérale sur l'avortement.

Dans une ordonnance émise en Cour suprême de l'Ontario, la Ligue d'action des droits sur l'avortement veut obtenir une déclaration qui rendrait "nulle" la clause du code criminel sur l'avortement parce qu'elle entre en conflit avec la charte des droits vieille d'un an.

• Litige sur les fonds de pension

OTTAWA (PC) — La Commission du fonds de pension des entreprises ferroviaires américaines de Chicago a décrété, la semaine dernière, que les lois américaines ne permettaient pas aux employés étrangers, dont le pays défend une politique privilégiant l'embauche de travailleurs autochtones, d'être les bénéficiaires d'une pension américaine.

Des fonctionnaires fédéraux et des avocats du monde du travail étudient présentement l'incidence que cette réglementation pourrait avoir sur le fonds de pension des travailleurs canadiens à l'emploi d'entreprises ferroviaires américaines et qui ont pris leur retraite après 1978.

• Palais du livre: enquête réclamée

MONTREAL (PC) — Les employés du Palais du livre ont donné une conférence de presse hier pour affirmer qu'ils n'ont pas mis le feu à cette librairie cette semaine. Ils réclament une enquête policière complète pour que la cause du sinistre soit connue au plus tôt du grand public.

Les travailleurs du Palais du livre, accompagnés du président de la CSN, M. Donatien Corrivé, ont aussi fait savoir qu'ils interviendraient une poursuite à l'endroit de leur employeur, M. Pierre-Roger Nadeau pour s'être livré, au cours d'une entrevue radiophonique, à des accusations à peine voilées à leur endroit.

Le lendemain du sinistre, au cours d'un entretien téléphonique, le propriétaire de la librairie a déclaré: "Ce sont des coïncidences très curieuses, d'autant plus que depuis deux ou trois semaines, je reçois des appels de menaces très sévères". Plus loin, au cours du même entretien, M. Nadeau précise: "Il y a actuellement une situation de syndicalisation très pénible chez-nous". On se souviendra que depuis quelques mois, les employés du Palais du livre tentent de s'associer à la CSN pour régler leurs conditions de travail.

Le propriétaire de la librairie incendiée se plaignait par ailleurs de mauvais traitements que lui aurait infligé un individu, au sortir de la librairie, il y a quelques semaines. M. Nadeau, de même que son gardien de nuit, ont dû recevoir des soins à une clinique d'urgence. Selon les travailleurs du Palais du livre, l'attitude de leur employeur, les propos qu'il tient au sujet de leur syndicalisation, laissent planer de sérieux soupçons sur leur honnêteté et c'est ce qu'ils veulent dénoncer.

• Mesures de sécurité suffisantes

TORONTO (PC) — La sécurité à l'Hôpital pour enfants de Toronto serait suffisante, même si un chercheur de la CBC ait réussi jeudi à se promener librement dans le département de cardiologie, où 28 bébés sont décédés dans des circonstances mystérieuses, a déclaré vendredi le ministre de la Santé de l'Ontario, M. Larry Grossman.

Il a soutenu que les mesures spéciales de sécurité, mises sur pied le week-end dernier à la suite du décès d'un autre bébé, sont plus que suffisantes, malgré le fait que Vito Cupoli ait réussi à s'introduire dans l'hôpital simplement en mentionnant qu'il allait visiter un patient fictif.

Pendant que les sondages donnent l'avance à Clark et Mulroney

William Davis rencontre des membres du "clan Peter Blaikie"



William Davis

TORONTO (PC) — Le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, a tenu une réunion intime vendredi, avec un groupe de partisans de l'avocat montréalais Peter Blaikie, qui s'est retiré de la course à la direction du Parti conservateur. Il s'agit là d'un premier indice révélateur que M. Davis pourrait entrer dans la course.

"Il s'agissait des présentants d'une quelconque région du Canada en rapport avec

• Face-à-face... à distance

MONTREAL (PC) — Les clans de Joe Clark et de Brian Mulroney s'affronteront à distance au cours du week-end à Montréal où doivent se tenir une reprise du vote des 38 députés généraux du PC-Québec et une conférence de presse de Brian Mulroney.

Samedi matin, les partisans de Joe Clark se rencontreront aux locaux de l'association du parti dans le centre-ville de Montréal pour choisir 38 députés de toutes les options "favorables à Joe Clark, Brian Mulroney et Peter Blaikie (qui n'est plus candidat)", a indiqué M. Mario Beaulieu, organisateur de Joe Clark.

Le lendemain, ce sera au tour de M. Brian Mulroney à faire le point sur la campagne pendant que lundi matin, ce sera un autre des 12 candidats à venir courtoiser les conservateurs québécois, M. John Crosbie.

une éventuelle candidature", a confié M. Davis à l'issue de la rencontre d'une heure avec une vingtaine d'ex-partisans de M. Blaikie représentatifs de toutes les régions du Québec.

Je leur ai fait part qu'il était vrai que je n'avais pas songé à entrer (dans la course) et ils m'ont dit que je devrais y réfléchir."

Le premier ministre ontarien, qui clame depuis des mois qu'il ne sera pas candidat, a dit qu'il avait expliqué à la délégation québécoise qu'il a de nombreuses responsabilités en Ontario "bien que je me préoccupe des intérêts nationaux".

M. Davis devait ajouter que le groupe québécois "ne cherchait pas à obtenir un engagement ferme de ma part et je ne lui en ai d'ailleurs pas fourni".

Clark et Mulroney

Joe Clark et Brian Mulroney dominent largement la course à la chefferie du Parti progressiste conservateur en terme de délégués publiquement identifiés, indique un sondage de La Presse Canadienne.

Il reste que 600 des 1,500 délégués au congrès de juin retracés dans ce sondage sont des indécis notoire, ce qui suffirait à donner le leadership du parti à un troisième candidat, surtout s'il se manifestait par surprise.

Le sondage, confectionné au fur et à mesure des assemblées de sélection, démontre que 500 délégués environ sont pour M. Clark, environ 350 pour M. Mulroney et 60 pour l'ex-ministre des Finances John Crosbie.

La récolte du PLQ lors de sa campagne de financement

2,25 millions \$ et 14,000 membres...

MONTREAL (PC) — Depuis le 1er janvier, le Parti libéral du Québec (PLQ) a recueilli \$2.25 millions et a recruté 14,000 nouveaux membres.

Les libéraux provinciaux ont pu ainsi dépasser de \$250,000 l'objectif initial de la campagne de financement établi à \$2 millions, a précisé hier M. Pierre Nadeau.

Le président de la campagne 1983 prenait la parole au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée en présence de dizaines d'organisateur libéraux, de plusieurs députés et du chef intérimaire Gérard-D. Lévesque.

De janvier à la fin d'avril, le nombre de membres du PLQ est passé à 94,196, soit une hausse de près de 18 pour cent par rapport aux 80,000 membres inscrits officiellement à la même période, l'an dernier.

Les libéraux de la circonscription anglophone de Westmount, dans l'ouest de Montréal, ont été les plus généreux. Ils ont versé \$90,658 à la caisse du PLQ tandis que ceux de

la circonscription de Taillon, représentée à l'Assemblée nationale par le premier ministre René Lévesque, ont été les plus avares, avec seulement \$3,091.

Le conseiller régional du PLQ, M. Pierre Lorrain, a expliqué que, sur le Rive-Sud, "nous comptons Taillon", ce qui expliquerait que l'objectif n'ait été atteint qu'à 88 pour cent, soit le plus faible taux de toutes les régions du Québec, avec l'Abitibi où on a atteint à 98 pour cent l'objectif.

Au plan national, la région du Bas Saint-Laurent — Gaspésie, dont le comté de Bonaventure est représenté par M. Gérard-D. Lévesque, a enregistré le meilleur score en dépassant l'objectif de 36 pour cent, pour un total de \$131,894.

Les 15 circonscriptions de l'ouest de Montréal ont donné \$471,483, beaucoup plus que la contribution des 18 comtés francophones de l'Est, qui ont fourni \$343,337.

Encouragé par des sondages qui mettent son parti très en avance sur les péquistes, le chef intérimaire

re soutient que les libéraux sont prêts à mener une dure lutte au PQ dans les circonscriptions de Saint-Jacques, Saguenay et Charlesbourg où doivent se tenir des élections complémentaires d'ici à deux mois.

"Jamais, depuis 27 ans de vie politique, je n'ai vu une population exprimer aussi clairement son désir de se défaire d'un gouvernement qui a trop duré", a dit M. Lévesque aux applaudissements de ses partisans.

Droit à la propriété

Tout dépend du NPD

OTTAWA (PC) — L'adoption par le Parlement fédéral d'un amendement constitutionnel reconnaissant le droit à la propriété dépendra de la décision que prendra lundi le caucus des députés du Nouveau Parti démocratique.

C'est ce qui ressort d'une longue journée de débats, hier aux Communes, à propos d'une motion de non-confiance conservatrice sur l'enchaînement dans la Constitution canadienne du droit à la propriété.

En fin de journée, libéraux et conservateurs en étaient arrivés à un compromis avant eu pour effet

de faire étudier cet amendement constitutionnel par un comité des Communes qui aurait dû faire rapport avant le 7 juin prochain et qui aurait été soumis à un vote en Chambre avant l'ajournement d'été.

Cependant, certains députés néo-démocrates semblaient toujours s'opposer à un tel amendement à la Charte des droits et il faudra attendre le résultat de la réunion de leur caucus, lundi matin, pour savoir quel sort sera réservé à cet amendement constitutionnel.

Hold-up à St-Hyacinthe

Les gunmen comparaissent

SAINT-HYACINTHE (PC) — Trois individus ont comparu vendredi matin à Saint-Hyacinthe en rapport avec un vol à main armée commis la veille dans une caisse populaire de cette ville.

Au cours d'une fusillade qui a suivi le vol, le sergent Marc Valence a été blessé alors qu'il tentait d'intercepter l'automobile des bandits en fuite.

Les suspects sont Guy et Sylvain Guérin, âgés respectivement de 18

et 21 ans, et Daniel Lacoste, 21 ans, tous de la région de Montréal.

Guy Guérin s'était évadé de la prison de Bordeaux et son frère Sylvain bénéficiait d'une libération conditionnelle.

Quant à Lacoste, il n'avait pas d'antécédent judiciaire.

Les trois suspects subiront leur enquête préliminaire la semaine prochaine. Ils sont notamment accusés de tentative de meurtre, vol à main armée, conspiration et vol d'automobile.

Un volume sur la sécurité des voitures

MONTREAL (PC) — Dans le cadre du colloque sur la sécurité routière, hier au complexe Desjardins, un spécialiste américain en sécurité routière, Jack Gillis, a présenté le volume qu'il vient de publier "Car book 83".

L'auteur y dévoile les résultats d'une analyse du degré de sécurité routière lors de collision dans différentes voitures disponibles sur le marché nord-américain.

Jack Gillis travaille au Center for Auto Safety, à Washington.

Lors des tests, l'équipe de M. Gillis a utilisé la méthode basée sur les dommages et traumatismes causés à la tête, au thorax et autres parties du corps lors de collisions frontales.

Selon cette étude, la voiture la plus sécuritaire est la Chevrolet Celebrity 4 portes et la pire voiture s'est avérée être la Renault Fuego 2 portes. Les chiffres les plus bas traduisent les meilleurs résultats

LES 5 MEILLEURES VOITURES

- Chevrolet Celebrity (quatre portes) 1502
- Volvo DL (deux portes) 1703
- Honda Civic (deux portes) 1753
- Chevrolet Camaro (deux portes) 1784
- Honda Accord (quatre portes) 1788

LES 5 PIRES VOITURES INDICE

- Renault Fuego (deux portes) 6069
- Renault Le Car (deux portes) 4784
- Toyota Cressida (deux portes) 3964
- Toyota Starlet (deux portes) 3848
- VW Jetta (quatre portes) 3451

Dans son volume, Jack Gillis mentionne bien que les tests menés pour évaluer chacune des voitures consistaient à les lancer contre un mur.



Morgentaler ouvre sa clinique

WINNIPEG (PC) — Le docteur Henry Morgentaler a déclaré, vendredi, qu'il ouvrira une clinique d'avortement à Winnipeg, jeudi prochain, mais que les avortements n'y seront pas pratiqués avant la résolution de certains problèmes légaux.

A l'origine, l'ouverture de la clinique controversée était prévue pour le 1er mars, mais la date a été changée à plusieurs reprises. Le médecin de Montréal a déclaré au cours d'une conférence de

presse, qu'il n'ouvrira pas la clinique avant d'obtenir un permis de la ville attendu pour lundi.

M. Morgentaler a également demandé au ministre de la Santé du Manitoba, M. Larry Desjardins, de considérer la clinique comme un hôpital. Mais M. Desjardins, qui s'oppose strictement à l'avortement, a indiqué qu'il ne donnerait pas son accord parce qu'il recevrait d'autres demandes pour transférer des cliniques en hôpitaux.

Un nouveau marché d'alimentation à découvrir.

Avec AXEP, une nouvelle façon de voir l'alimentation vient de naître. C'est d'ailleurs dans cet esprit que les 285 marchands Provibec ont décidé de changer de nom et de devenir des marchands AXEP. Et bien sûr, d'autres marchands s'ajouteront

sous peu car ce changement est bien plus qu'un simple changement de nom. C'est un changement d'attitude, un engagement, une volonté de faire en sorte que la corvée du marché devienne enfin un plaisir renouvelable de semaine en semaine.

Avec AXEP, il n'y a qu'une promesse qui tienne: celle que vous retrouviez le plaisir de faire votre marché. Alors prenez le temps de découvrir AXEP.



 **le plaisir
de faire son marché**

Accusé d'avoir participé à une grève illégale: enseignant acquitté

QUEBEC (PC) — Le juge Jean Dutil, de la cour des sessions de la paix, a rendu un autre verdict de non-culpabilité à l'endroit d'un syndiqué du secteur public accusé d'avoir participé à une grève illégale.

Il s'agissait cette fois de la cause-type d'un enseignant de la commission scolaire régionale Chauveau, M. Pierre Brunet, à qui le ministère public reprochait d'avoir débrayé le 28 janvier dernier alors qu'une convention collective était en vigueur.

Cette décision est contenue dans un jugement de 85 pages qui s'apparente à celui déjà rendu dans le cas de M. Louis Albert où le tribunal avait statué que les lois 70 et 105 étaient inconstitutionnelles.

Avec ces lois, le gouvernement imposait par décrets les conditions de travail de ses employés pour les trois prochaines années.

Cette fois-ci cependant, le juge Dutil ajoute une opinion sur le principe invoqué par la cour supérieure le 11 avril

quand elle a renversé son premier jugement.

Siégeant en appel, le juge Gérard Boisvert avait alors rendu un verdict de culpabilité contre M. Albert, un membre du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec, mais ne s'était pas prononcé sur la constitutionnalité des lois en alléguant qu'il n'avait pas à le faire pour juger cette cause.

Le juge Dutil a soutenu hier en rendant son jugement que son confrère de la cour supérieure avait erré en droit.

Jusqu'à maintenant, la cour des sessions de la paix a entendu cinq des six causes-type dont les conclusions s'appliquent aux quelque 29,000 plaintes déposées contre les syndiqués du secteur public.

Deux jugements favorables aux syndiqués ont été rendus par cette première instance. L'un d'eux a été renversé par la cour supérieure mais le Front commun a interjeté appel. Par ailleurs, le juge Yvon Sirois doit rendre jugement le 19 mai dans trois autres causes-type.

Industrie de la construction

Hausse en vigueur lundi

MONTREAL (PC) — Ce fut un bel essai mais sans conséquence. N'en déplaise aux entrepreneurs de la construction, les travailleurs auront bel et bien la hausse de 10 p. cent à laquelle ils ont droit, à compter de lundi matin, en vertu du décret qui régit cette industrie.

Il n'est pas question que les syndicats concernés acceptent un moratoire de 30 jours pour permettre à leurs membres de se prononcer sur l'opportunité de surseoir à cette hausse.

Les syndicats de la construction ont mal réagi hier à l'idée d'un moratoire de 30 jours afin de permettre aux 90,000 travailleurs de la construction, dont seulement 46,000 travaillent, de se prononcer sur la possibilité de geler la hausse prévue au décret, tel que le réclame l'Association des entrepreneurs en construction du Québec depuis plusieurs mois.

Gérald Larose, vice-président de la CSN, a réagi vertement contre cette idée et contre la suspension de la hausse. "Alors qu'on sait que les entrepreneurs ne respectent

même pas le décret et profitent du fait que les ouvriers sont pris à la gorge pour les payer 40 heures alors qu'ils en travaillent 50, c'est indécent de nous réclamer une chose pareille. Renoncer à la hausse, c'est juste mettre de l'argent dans la poche des entrepreneurs. Ça ne créera pas d'emplois. Il n'est pas question d'abdiquer là-dessus".

Jean-Paul Rivard, le directeur-général de la FTQ-construction s'est fait très clair. Les travailleurs de la construction se sont déjà prononcés là-dessus au moment de l'imposition du décret, en mai 1982, alors qu'ils obtenaient une première hausse de 10 p. cent. Il ne voit pas pourquoi le vote serait repris et il n'est pas question de le reprendre. Quant à l'affirmation de l'association patronale à l'effet que la hausse donnera lieu à la prolifération du travail au noir, M. Rivard rétorque que ce problème existe depuis 10 ans et n'a rien à voir avec la hausse de salaire.

Quant au Conseil provincial international, son président directeur

général, Maurice Pouliot, invite l'AECQ à se "mêler de ses affaires". C'est aux syndicats à décider quand tenir des assemblées pour consulter ses membres et non à l'AECQ.

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLIC REPORTAGE CONCOURS
PUBLI PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES



PRESENTATION DES CREATIONS-MODE ARTISANALES

réalisées par les élèves de l'ECOLE D'ARTISANAT EUREKA

Voici quelques pièces illustrant bien la variété des cours offerts à l'école Eureka.

De gauche à droite, Céline nous présente un pull à col roulé à fibre texturée. Un bérêt et des gants assortis complètent l'ensemble. Katiene porte fièrement un ravissant ensemble en jacquard pour le patinage, qui lui assure chaleur et élégance.

Quant à Odette, elle nous permet d'admirer une superbe casaque tissée en soie sauvage et coton toile. Un vêtement souple et agréable à porter. Il est accompagné d'un foulard également de soie sauvage.

Quelles que soient vos aspirations, l'ECOLE D'ARTISANAT EUREKA offre des cours pour tous les goûts:

MACRAME TISSAGE TRICOT
BRODERIE DENTELLE

90638

Mise en garde de Charbonneau à Laurin

par Robert Lefebvre

QUEBEC (PC) — Le président de la CEQ, Yvon Charbonneau, a



Yvon Charbonneau

averti hier le ministre de l'Éducation qu'il "va nous retrouver sur son chemin" s'il ne modifie pas son projet

de restructuration scolaire.

Au terme d'une réunion de deux jours, à Québec, du conseil général de sa centrale, M. Charbonneau a indiqué que la CEQ ne laisserait pas "passer" ce projet de réforme qui risque, selon lui, de démanteler tout le système d'éducation.

Le projet de loi devant concrétiser cette réforme est maintenant rédigé dans sa

version finale et doit être déposé à l'Assemblée nationale d'ici l'ajournement d'été.

Maintenant qu'elle en a fini avec la négociation, la CEQ consacrera ses énergies à convaincre le gouver-

nement qu'il fait fausse route, que le projet du ministre Laurin se situe "entre l'utopie et le délire."

La CEQ est particulièrement opposée au concept de "corporation-école" où chaque

école deviendrait un lieu de pouvoir.

"Si nous avons 3,000 lieux de pouvoir, dit-il, on risque d'avoir 3,000 lieux de conflit."

M. Charbonneau fait valoir également qu'à

ce chapitre, la version

actuelle du projet de restructuration scolaire aura pour effet de mettre en compétition les écoles d'un même territoire et de provoquer conséquemment des disparités dangereuses.

LOUEZ DE TOUT

569-9548

LOCATION

MARTINEAU

Réparation de tondeuses

et souffleuses

Livraison à vapeur pour tapis

2456 ouest, rue King

87206

CORRECTION

dans notre cahier "Super achats" de lundi 25 avril 1983, il aurait fallu lire:

Page 11: Il est possible que certains motifs des pièces séparées Corélie ne soient pas vendues dans tous les magasins.

Miracle Mart

Chez *Miracle Mart* cet été ON JOUE DEHORS

— LETTRAGE — sur votre

— MATHÈRES COLORÉES —

— DESSINS ARTISTIQUES —

— ENSEMBLES ET AFFICHES —

ESTIMATION GRATUITE 566-5848



CORRECTION

Dans notre annonce du jeudi le 28 avril 1983 parue en page D-8 de La Tribune, l'illustration de jeans rayés n'aurait pas dû paraître. Les jeans en vente à \$18. sont similaires.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle.

90824

Isolation



Clément Fortier & Associés

«Le maître en isolation»

Isolation Plâtre et stucco Système de plafonds acoustiques et de murs secs

Nous utilisons l'isolant «RED TOP»

965, rue Panneton Sherbrooke, Qué. J1K 2B3 (819) 563-8333

89584

Renseignez-vous



Banque de Montréal

43789